

# L'AVENIR DU NORD

HEBDOMADAIRE DEVOUE AUX INTERETS DE SAINT-JEROME ET DU DISTRICT

1897-1947

Fondateurs : Wilfrid Gascon et Jules-Edouard Prévost

1897-1947

"Le mot de l'avenir est dans le peuple même; nous verrons prospérer les fils du Saint-Laurent". (Benjamin Sulte)



CHENIER



LABELLE

51e ANNEE — No 21

Directeur-gérant, MARC FORTIN

Saint-Jérôme, vendredi, 23 mai 1947

## Ultimatum au Conseil de l'Instruction Publique

### L'insolence de Maurice Duplessis

Le 7 mai dernier, au cours de la réunion plénière du Comité Catholique du Conseil de l'Instruction Publique, le département de l'Instruction Publique conféra à Leurs Excellences Nos Seigneurs Courchesne, de Rimouski, Papineau, de Joliette, la médaille de l'Ordre du Mérite Scolaire.

A titre de Premier Ministre, monsieur Duplessis s'est rendu à cette réunion, et au nom de la Province, il a rendu un témoignage de gratitude bien mérité, à deux de nos plus distingués éducateurs.

Toute la population eut apprécié cordialement ce geste de notre Premier Ministre, s'il n'eut profité de cette occasion pour commettre une gaffe monumentale et manifester les idées réactionnaires et dictatoriales qu'il nourrit à l'égard du Conseil de l'Instruction Publique.

Monsieur Duplessis a prononcé un discours dont on pourrait dire, selon les expressions qui lui sont familières, que ce fut l'un des discours les plus mauvais et les plus déceus jamais prononcés par un Premier Ministre, depuis la Confédération.

Brisant toutes les traditions et violant toutes les règles de la décence, il n'a pas craint d'introduire la note politique dans ses remarques et de lancer sous forme de directive, un ultimatum aux membres du Comité Catholique (Archevêques, Evêques et laïques).

Précédant selon son habitude, par insinuations, il a déclaré, en référant aux délibérations de ce Comité, qu'On lui avait rapporté que... qu'il avait entendu dire que... qu'On lui avait représenté que...

Qui pouvait-il désigner par ces "ON" dont il ne cessait de faire mention, sinon, vraisemblablement, l'insipide notaire Savoie, le réactionnaire Antoine Rivard et le notaire Trudel (le dernier des castors de Trois-Rivières), qui constituent au sein du Comité Catholique, la Gestapo de notre Furber national.

### ROLE DU CONSEIL

Il est du devoir du Conseil de l'Instruction Publique, d'adopter tous règlements nécessaires pour l'organisation, l'administration et la discipline des écoles de la Province; il est également de son devoir d'étudier les problèmes éducationnels et de soumettre au Gouvernement, les suggestions ou recommandations destinées à promouvoir, répandre, intensifier et faire progresser l'Instruction Publique dans notre province.

Sans doute, comme chaque question pédagogique se double d'un problème financier, et que toute réforme comporte des augmentations de dépense, il appartient ensuite au Gouvernement de déterminer les étapes qui peuvent être franchies et les progrès qui peuvent être réalisés en tenant compte de la situation économique.

Jusqu'à date, les recommandations du Conseil ont toujours été accueillies avec respect, par tous les gouvernements de la Province, et aucun n'a jamais songé à lui enlever la moindre parcelle de son autonomie.

(Suite à la page 2)

### Dons à la Colonie de Vacances

Ville de Saint-Jérôme	\$500.00
Commission Scolaire	500.00
Dame de Sainte-Anne	500.00
Chambre de Commerce Senior	250.00
Dr Alfred Lapointe	200.00
Filles D'Isabelle	100.00
F.-A. Lorrain	100.00
Alfred Langlois	100.00
Fonderie Viau	100.00
Me J.-V. Léonard	100.00
Me J.-C. Marchand	100.00
W. Frud'homme	50.00
J.-N. Bousquet	50.00
J.-P. Beaulieu	50.00
Alex Shatilla (Regent Store)	50.00
Le Juge Hermann Barrette	50.00
Me J.-P. Léonard, N.P.	50.00
Dr A. Laplante	50.00
Ed. C. de Martigny	50.00
Ed. Plouffe	50.00
Tiers Ordre (Féminine)	50.00
Me Léonard Blanchard	50.00
Anonyme	25.00
Chs. Lorrain	25.00
Dr C.-A. Gauthier	25.00
Anonyme	25.00
Société des Concerts	25.00
A. Parent	25.00
Jos. Proulx	25.00
P. Lafrenière	25.00
Dr R. de Montigny	25.00
Anonyme	15.00
Anonyme	15.00
J.I.C.F.	15.00

Mardi — 30% de l'objectif.

## SEMAMINE D'EMBELLEMENT VILLE DE SAINT-JEROME

Aux Directeurs et Directrices des écoles de la ville de Saint-Jérôme

La Chambre de Commerce Senior demande aux professeurs leur collaboration en incitant leurs élèves à la propreté. Tout d'abord, que chacun se fasse un devoir de ne jamais jeter de papier dans la rue, de ramasser les papiers qu'ils voient autour de leur école, leur maison, et même dans la rue. Jeter ces papiers dans les endroits propices. Ne feraient-ils que cela, ce serait déjà beaucoup.

On remarque aussi que certains enfants écrivent à la craie et au crayon, sur les maisons, les trottoirs et les ponts.

Nous comptons bien que vous vous ferez nos intermédiaires auprès des écoliers et écolières.

J.-GEO. DUNNIGAN,  
Président du comité d'Embellissement,  
La Chambre de Commerce Senior,  
St-Jérôme.

### MEMBRES DU COMITE :

PAUL BROUSSEAU, HENRI DUPRAS, J.-E. ST-DENIS

### L'affaire de Lachute à St-Jérôme



Madeleine Parent a comparu mercredi matin, à Saint-Jérôme, et son enquête préliminaire a été fixée à mardi, le 13 juin prochain. Tout cautionnement lui a été refusé et elle devra rester en prison, à Saint-Jérôme, d'ici la date du procès. En haut, les procureurs en présence : De gauche à droite : Mes Jacques Perreault et Bernard Mergler, procureurs de Rowley et de Mlle Parent (Me Ouimet, autre procureur des accusés, n'apparaît pas sur cette photo) ; Mes Lucien Thinel et Noël Dorion, ce dernier avocat en chef de la Couronne à Québec, délégué spécialement sur les ordres du procureur de la province. En bas, à gauche : le juge Aimé Chassé, de Pierreville, qui a présidé à ces séances et qui entend le procès de Rowley actuellement. A droite : Jean Robert et Raymond Collette, de Montréal, deux "marins" arrêtés à Lachute. Leur procès se tient actuellement à St-Jérôme.

### Discours de M. Bertrand aux Communes

L'impôt sur le revenu — La cause du petit salarié — Abolir les intérêts sur l'impôt — Intérêt du Gouvernement sur les remboursements en retard — Montant minimum additionnel d'exemption pour le petit salarié.

Voici le texte complet du discours prononcé aux Communes, le 5 mai, en marge du Discours sur le budget, par M. Lionel Bertrand, député fédéral de Terrebonne.

Je n'ai pas l'intention de faire un long discours. Ce n'est pas d'ailleurs dans mes habitudes. J'ai cependant voulu, de ce que je considère comme le plus brièvement possible, les quelques remarques que j'ai à faire se rapportent uniquement à l'impôt sur le revenu. Elles comportent peut-être aussi quelques critiques. Je tiens cependant à souligner tout de suite qu'elles n'ont pas pour but de blâmer ni l'honorable ministre des Finances (M. Abbott), dont la compétence est connue de tous et à qui la population fait le budget que nous discutons, ni l'honorable ministre du Revenu national (M. McCann), dont l'entregent et le bon esprit civique sont largement appréciés. Mais elles ont comme but direct d'attirer leur bienveillante attention sur quelques anomalies qui, dans le domaine de l'impôt sur le revenu, n'ont pas à mon avis leur raison d'être et qui sont une source de mécontentement dans le peuple.

Je comprends que les bureaux régionaux de l'impôt sur le revenu, — et je prends celui de Montréal comme exemple, — ont été et sont encore débordés de besogne. Le travail abondant créé par la guerre, le niveau élevé des salaires, l'abaissement des exemptions de base, l'épargne obligatoire ont fait que, de 1941 à 1946, la très grande majorité des salariés ont été assujettis à l'impôt déduit à la source en premier lieu, et à la nécessité de faire un rapport sur le revenu avant le 30 avril de chaque année. Or, le rapport de l'impôt sur le revenu s'est traduit par un paiement additionnel ou par une demande de remboursement, selon que les déductions à la source avaient été trop faibles ou trop élevées en comparaison avec le salaire gagné. Il est arrivé que nombre de rapports ont été cotisés que deux ou trois ans après, et ce n'est donc que deux ou trois ans après que les particuliers concernés ont eu la certitude d'être en règle avec le fisc. Or, si le contribuable, en faisant son rapport, a commis une erreur parce que la formule était pour lui trop compliquée, ou pour toute autre raison, il note, s'il s'agit d'une réclamation, qu'on lui impose, en plus du montant réclamé, plusieurs dollars additionnels en intérêts. Si le rapport avait été cotisé tout de suite, c'est-à-dire dans la même année, le montant des intérêts réclamés serait de beaucoup moindre; mais les mois, en passant, ont accumulé les intérêts, avec le résultat que le contribuable est tenu de les payer tout simplement parce que les messieurs les cotiseurs n'ont pas eu le temps de faire leur travail plus tôt.

On me dira que la méthode de déduction à la source est, pour le Gouvernement, le moyen par excellence de percevoir l'impôt. J'en conviens. Il n'en reste pas moins vrai que l'homme d'affaires, dont une partie des dépenses, même courantes, peuvent être facilement assimilées au commerce, a l'avantage que le petit salarié n'a pas, de fait son rapport que dans les quatre mois qui suivent la fin d'une année de calendrier. On pourrait m'objecter que, si le rapport des salariés n'était fait qu'à la fin de l'année ou au 30 avril de l'année qui suit, de forts montants d'impôts ne pourraient être perçus ou peu facilement perçus. J'en conviens encore, mais, précisément parce que le salarié paie son impôt sur le revenu à la semaine ou au mois, il mérite une considération spéciale. Je crois, pour ma part, que c'est pousser un peu trop loin le zèle administratif de vouloir imposer des intérêts à un contribuable, surtout quand ce dernier n'est nullement responsable du retard apporté par les officiers du département, et particulièrement quand il est visible que le contribuable a tout simplement commis une erreur et n'a aucunement l'intention de frauder le trésor fédéral.

J'ai dans mon comté nombre de cas pour le moins étranges, et je suis convaincu qu'ils se sont répétés ailleurs. Plusieurs contribuables ont reçu des avis de cotisation, encore tout dernièrement, pour des rapports d'impôts, disons de 1943; aux réclamations s'ajoutent des réclamations d'intérêts qui me semblent tout simplement arbitraires. Par ailleurs, j'ai aussi nombre de particuliers à qui on réclame, avec menaces, de l'argent pour l'année 1945 — avec intérêts, cela va sans dire, — alors que, pour l'année 1944, le Gouvernement leur doit des remboursements qu'il ne paye pas, qu'il payera, certes, quelque jour, mais sans intérêts. Il ne saurait y avoir ainsi deux poids et deux mesures. Aussi, voici quelques suggestions, qui s'inspirent du désir d'aider la cause du petit salarié et que je soumets à l'attention du Gouvernement :

a) A mon avis, toute cotisation d'un rapport d'impôt sur le revenu provenant d'un salarié, c'est-à-dire d'une personne à qui on enlève l'impôt à la source, devrait être faite dans les douze mois qui suivent la date de dépôt du rapport.

b) Si le Gouvernement a une réclamation à faire en marge de ce rapport, la réclamation devrait être faite également dans les douze mois. Si je demandais que la réclamation soit faite sans intérêts, le Gouvernement répondrait tout de suite qu'il est impossible d'agir ainsi. Je m'insure, mais j'ajoute : si la réclamation est faite après l'expiration du délai de douze mois dont j'ai parlé plus haut, la réclamation ne devrait comporter aucun intérêt (ce serait la pénalité du département), ou, si des intérêts étaient exigés, seuls ceux de l'année concernée devraient être réclamés.

(Suite à la page 2)

### Mlle M. Filion élue "Reine d'Embellissement"

Mademoiselle Marie Filion, brune aux yeux bleus, employée au bureau de la Dominion Rubber Co., à Saint-Jérôme, et fille de M. et Mme Patrick Filion, 209 rue Dollard, Saint-Jérôme, a été élue mercredi soir dernier, au club de Golf, "Reine d'Embellissement" par un jury de cinq membres composé de M. le juge Hermann Barrette, de MM. Paul Brousseau, François Marchand, Pierre Prévost et Marc Fortin, ces deux derniers représentant les deux journaux locaux. Le choix a été difficile à faire et le résultat ne fut connu qu'après de longues délibérations des juges.

Les quatre autres candidates au titre de "Mlle St-Jérôme" étaient : Milles Gilberte Corbeil, Hélène Leblanc, Lorraine Drouin et Maude Thibodeau.

### Madeleine Parent A travers les faits

Madeleine Parent, organisatrice provinciale des Ouvriers du Canada vient de mourir, à Québec, à l'âge peu avancé de 64 ans. Il s'agit de M. Oscar Bériau dont les activités dans le domaine de l'artisanat domestique sont bien connues des milliers de personnes de chez nous qui s'intéressent au développement de notre industrie rurale. Nous avons intimement connu M. Bériau aux heures les plus actives de sa carrière scientifique et industrielle. Comme tous les gens dévoués au succès d'une oeuvre dont il prévoyait l'importance au point de vue nationale et les développements, il fut en butte à bien des attaques, à bien des critiques imméritées. Mais jamais il ne se laissa abattre et, au moment de sa mort arrivée trop tôt, M. Bériau a pu constater les fruits de ses inlassables efforts. Non seulement il a ressuscité, chez nous, nos arts domestiques, développé les industries du métier et du tissage, mais il a établi, avec les pays étrangers, des relations commerciales d'une grande importance. Son départ va causer un grand vide parmi les animateurs de nos industries rurales et nous le regrettons sincèrement. A la famille en deuil, nous offrons nos bien vives sympathies.

Un débat s'est alors engagé entre Me Ouimet et Me Noël Dorion, avocat de la couronne spécialement délégué par le procureur général. Me Dorion a cité des extraits d'un journal pour démontrer que Madeleine Parent aurait tenu des propos séditieux, mais il appert que le journal en question était publié à Toronto, c'est-à-dire fort loin des lieux où l'accusée aurait tenu ces propos.

Quant à MM. Kent Rowley et Azellus Beauceage, il semble que (suite à la page 10)

### "L'Arena de Saint-Jérôme, cette année, prenez ma parole"

Il s'agit, nos lecteurs l'ont bien compris, de l'engagement qu'a pris, à l'égard de la population de Saint-Jérôme, son honneur le maire Charles Aubry, lorsqu'il a déclaré : "L'arena de Saint-Jérôme se bâtra cette année, prenez ma parole !"

Cette affirmation du Maire, nous y avons foi, et nous savons que, dès cette année, les travaux de construction de l'arena seront mis en marche. Notre Maire réalise comme nous l'importance de la réalisation d'un tel projet pour la ville de Saint-Jérôme. Toute notre population le demande, et en réalise la nécessité et tous les avantages qu'il apportera, tant au point de vue financier qu'au point de vue moral et sportif pour notre jeunesse que nous gardérons chez nous, au lieu de la voir partir à chaque semaine, pour Montréal ou ailleurs. C'est là, d'ailleurs, un point de vue que nous aurons à traiter prochainement.

Pour aujourd'hui, nous voulons tout simplement souligner le fait que peu nombreux sont ceux qui s'opposent à l'exécution de ce projet. Evidemment, il se rencontre toujours des gens qui ont peur de toute initiative nouvelle, de tout projet qui peut offrir des risques d'exploitation. Sans les en blâmer catégoriquement, nous voulons cependant leur dire que le succès de l'arena dépendra de l'encouragement qu'il recevra de notre population et de la sage direction qui lui sera donnée. N'oublions pas que Saint-Jérôme se développe à vue d'oeil, que nous sommes à la porte de Montréal et que, par conséquent, il nous est facile d'attirer, chez nous, une foule de clubs sportifs, de troupes théâtrales, de concerts, etc. qui seraient autant de sources importantes de revenus.

A nous donc d'unir nos efforts pour voir se réaliser ce projet que l'on caresse depuis longtemps, de veiller attentivement à la bonne exécution du projet et de faire preuve d'un esprit de civisme et d'enthousiasme de bon aloi qui assure la réalisation d'un rêve que nos jeunes désirent voir se concrétiser depuis longtemps. C'est une nécessité pour notre jeunesse, et ce sera un actif pour toute la population qui, demain, rendra hommage à ceux qui sauront en assurer la complète exécution.

Marc FORTIN.

(Suite à la page 2)

### Potins politiques

#### ENQUETE ROYALE?

Si monsieur Duplessis eut accordé une enquête royale sur l'administration de la Loi des Licences, il eut été facile de liquer comment certains propriétaires de restaurants et de clubs, pour acheter la protection efficace de l'Union Nationale, sont obligés de payer des montants de deux mille et de trois mille dollars par année à certains favoris du Régime, qui reçoivent ainsi la récompense de leur participation aux dernières élections provinciales.

Nous donnerons bientôt des précisions sur ce sujet.

#### FAVORITISME ET GASPILLAGE

Les entrepreneurs favoris du Régime (Franceschini et MacNamara) s'enrichissent facilement et ont les moyens de bien remplir la caisse électorale de l'Union Nationale.

Vers la fin de la session, l'Opposition Libérale a arraché à messieurs Talbot et Lorrain, respectivement ministres de la Voirie et des Travaux Publics, l'aveu que depuis 1944, au-delà de 5000 contrats ont été accordés par eux, sans demande de soumission. — Pour un record, c'en est un vrai!

#### "DIFFERENCE DANS LES PRIX"

Au temps du Gouvernement Godbout, les contrats étaient accordés par demandes de soumissions, de sorte que le public était bien protégé.

Dans les contrats de voirie, le prix unitaire pour les terrassements de première classe, était fixé à \$1.80 la verge cube; aujourd'hui, Duplessis paie à Franceschini, MacNamara et aux autres, \$3.25 la verge cube.

Pour les terrassements de deuxième classe, le Gouvernement Libéral payait \$0.55 la verge cube; Duplessis paie maintenant à ses amis, \$0.90.

Le Gouvernement Godbout faisait faire au prix de \$14, la verge cube, le béton de première classe pour les ponceaux; le prix maintenant payé par monsieur Duplessis, à ses amis et protégés, est de \$26, pour le même genre de travail.

La différence entre ces prix va en partie dans la caisse de l'Union Nationale et pour l'autre partie, dans les poches de Franceschini et MacNamara.

#### PLUS D'ESPOIR POUR LES FONCTIONNAIRES

Jusqu'à ces derniers temps, les employés du Gouvernement provincial conservaient un peu d'espoir dans les promesses qui leur avaient été faites par monsieur Duplessis, de procéder à une nouvelle classification du personnel en vue de lui accorder une augmentation de salaire.

Une fois de plus, le Chef de l'Union Nationale a répudié ses promesses. Au cours de la discussion sur le budget, il déclara catégoriquement : "Les salaires des employés civils nous coûtent déjà plus de quatre millions par année... et nous ne pouvons faire plus."

Monsieur Duplessis n'a même pas daigné rétablir les augmentations de salaire que le Gouvernement Godbout avait accordées en 1944 mais qu'il a lui-même supprimées dès son arrivée au pouvoir.

(Suite à la page 2)

Fondé en 1897

# L'AVENIR DU NORD

Journal hebdomadaire  
publié à Saint-Jérôme, comté de Terrebonne  
Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe,  
ministère des Postes, Ottawa.

L'AVENIR DU NORD est publié par "L'Avenir du Nord Cie Ltée" et imprimé par les ateliers de L'IMPRIMERIE DE SAINT-JEROME, Enrg., 303, avenue Parent, Saint-Jérôme.

L'AVENIR DU NORD Cie Ltée  
Président: Me J.-M. VERMETTE, N.P., Saint-Janvier  
Vice-président: Arthur GOHIER, marchand, St-Hippolyte  
Sec.-trésorier: Roland BOCK, industriel, Montréal  
Direction politique: Hon. Hector FERRIER, C.R., Montréal  
Directeur-gérant: Marc FORTIN, St-Jérôme

Le bureau de L'AVENIR DU NORD occupe la chambre 5 de l'Édifice Nantel, 402, rue Labelle, téléphone 894, Saint-Jérôme.

### Pour tous vos travaux d'imprimerie

- Journaux
- Catalogues
- Revues
- Faire-parts
- Factures
- Etiquettes

Cartes de visite — d'affaires — de remerciements

Enveloppes — Affiches

↓

## L'IMPRIMERIE DE SAINT-JEROME, Enrg.

vous assure un travail soigné.

303, Ave Parent Téléphone 12 St-Jérôme

### PETITES ANNONCES

**TAUX DES PETITES ANNONCES**  
25 mots ou moins 50 cents  
2 cents pour chaque mot supplémentaire

IMPORTANT:  
Nous n'accepterons plus dorénavant les petites annonces transmises par téléphone.

**A VENDRE**  
Prix spécial pour poulets de juin: Ordonnez dès maintenant vos poulets pour mai et juin. Prix spécial sur les poulets de juin. Poulets de toutes races. Chapons: \$11.50 le cent, poulets 95%: \$19.00 le cent, et jeunes coqs: \$9.00 le cent. Écrivez dès maintenant pour notre liste de prix et notre catalogue, à Monkton Poultry Farms, Monkton, Ont. (2-9-16-23-30)

**ON DEMANDE**  
Logement de 4 ou 5 pièces dans St-Jérôme. S'adresser à: Bijouterie Benoit, 285, rue St-Georges, Saint-Jérôme. (14)

**A LOUER**  
1550 pieds de plancher. S'adresser à: Marché Central, 346, rue St-Georges, St-Jérôme, Tél. 343. (1x)

**A LOUER**  
Bureau. S'adresser à: Marché Central, 346, rue St-Georges, St-Jérôme, tél. 343. (1x)

**A VENDRE**  
Magnifique commerce d'épicerie-boucherie, bien équipé, avec propriété. Camion si désiré. Logis livrable dans 15 jours. Bon chiffre d'affaires. Cause de vente: maladie. Bureau de poste annexé. Pas de renseignements par lettre. S'adresser à: J.-R.-A. Lareau, Joliette, tél. 820-J-4. (4x)

Le "capitaine" est à son poste!

Nous savons qu'un capitaine d'équipe a de nombreuses charges à remplir. Mais, quand vous convoquez les membres de votre équipe, pourriez-vous espacer vos appels? Il ne faut pas monopoliser une ligne double, car quelqu'un peut en avoir besoin pour des raisons très sérieuses... Merci!

### ABONNÉS À "LIGNE DOUBLE", PRATIQUEZ L'ALTRUISME!

Le bon exemple est contagieux — on vous traitera comme vous traitez autrui.

1. Soyez brefs.
2. Espacez vos appels.
3. Donnez priorité aux appels d'urgence.

### BAL

Au salon mauve de L'HOTEL MAURICE, de Saint-Jérôme, organisé par la Fanfare

## SAMEDI, 31 MAI 1947

Sous la présidence de son honneur le maire AUBRY.

Encourageons cette bonne oeuvre.

Les billets sont en vente à la Pharmacie Prud'homme, et à la Ferronnerie L. C. Taillon Ltée.

**LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE BELL DU CANADA**

**A VENDRE**  
Camp d'été à vendre à 1 1/2 mille de la station du village de Val Barrette, endroit idéal pour pêche et chasse, chemin d'auto jusqu'au camp, en toute saison. S'adresser à: Bernard St-Jean, Val Barrette, Co. La-Belle, Qué. (23-30-6)

**ON DEMANDE**  
Logement demandé, six appartements, chauffé ou non, à St-Jérôme, par contremaître surveillant au Bell Tel. Co. S'adresser à: M. Charlebois, tél.: 1129, ou après 6 p.m., l'Hotel La-pointe. (23-30-6-13)

### Discours de M. Bertrand...

(Suite de la première page)

DISCOURS DE M. BERTRAND AUX COMMUNES

c) Si l'on a, par contre, remboursement, le département devrait également l'effectuer dans les douze mois qui suivent la déposition du rapport d'impôt; si ce laps de temps est dépassé, le Gouvernement devrait accorder au contribuable le même taux d'intérêt qu'il imposerait à ce contribuable s'il était en défaut.

D'aucuns s'offusqueront de ces suggestions. Elles sont pourtant d'intérêt général, et ont le mérite, je crois, de n'avoir pas été soulignées fréquemment dans cette Chambre. Le Gouvernement impose aux contribuables une date limite pour la production de leur rapport sur le revenu. Il n'y a rien à dire là-dessus. Mais le contribuable, lui aussi, a droit à une protection équivalente. S'il réclame un remboursement d'impôt, je ne vois aucune raison pour que le département du Revenu national ne soit pas à son tour assujéti à une période de temps d'attente fixée pour remplir lui-même ses obligations.

J'ai même plus loin. J'estime que si le salarié, pendant douze mois, n'a pu faire profiter son argent parce que son impôt a été déduit à la source, j'estime qu'il doit recevoir une considération additionnelle, la non-obligation de payer de l'impôt si, une fois son rapport rédigé, le solde total à payer est de moins de \$50. Cette considération pourrait se traduire aussi par une somme variant de \$25 à \$50 selon le salaire, somme qui serait enlevée de l'impôt total à payer, et qui compenserait le salarié pour les intérêts qu'il perd et pour certaines autres dépenses générales de vie sociale que l'homme d'affaires peut assimiler facilement à ses dépenses administratives, mais que lui, le salarié, est tenu d'absorber sans compensation aucune.

J'ai une autre suggestion. J'ai maintes fois communiqué avec les autorités du bureau régional pour demander que certaines réclamations assez onéreuses, mais produites par le département de l'impôt plusieurs années en retard, soient payées par versements mensuels. J'ai obtenu collaboration. Mais nombre de gens se plaignent couramment que les départements régionaux de perception mettent beaucoup trop de rigueur en exigeant le paiement des réclamations, qu'ils imposent des versements trop lourds à porter, qu'ils traduisent des tribunaux des gens dont ils ont refusé de reconnaître la bonne volonté ou la situation financière momentanément précaire. Pour ma part, je n'entends pas me taire si des salariés de mon comté sont mal traités par les bureaux de perception, surtout si les réclamations, qui auraient dû normalement leur être faites dans les quinze mois qui suivent

### Ultimatum au Conseil...

(Suite de la première page)

**VIOLATION DE L'AUTONOMIE**

Depuis le discours de monsieur Duplessis, tout est changé: C'est maintenant l'ingérence de l'Etat dans notre système éducationnel et la mainmise de monsieur Duplessis sur les commissions scolaires et même sur le Conseil de l'Instruction Publique.

On pourrait substantiellement résumer comme suit, le discours de monsieur Duplessis:

N'insistez pas pour appliquer la loi de l'Instruction Obligatoire... Ca coûte cher à la Province et mon gouvernement ne peut faire davantage.

Ne demandez pas l'organisation de bibliothèques scolaires... Le Gouvernement n'a pas d'argent à dépenser pour cette fin.

Ne soyez pas favorables à la gratuité scolaire et ne demandez pas l'abolition de rétributions mensuelles où elles sont encore payées par les parents... Mon gouvernement n'assumera pas cette augmentation de dépenses.

Ne suggérez pas la distribution gratuite des manuels scolaires... Mon Gouvernement n'accueillera pas votre demande.

Gardez-vous bien de multiplier et d'améliorer nos écoles primaires supérieures... Abstenez-vous surtout d'y organiser des sections nouvelles (scientifiques ou classiques), qui auraient pour résultat de dispenser à un plus grand nombre de nos jeunes la culture générale, de les orienter vers les dernières années du cours classique, et plus tard, vers les études universitaires... Mon Gouvernement ne vous aidera pas.

### REFORMES SUGGEREES

Or, dans les cinq dernières années principalement, le Comité Catholique a organisé de multiples commissions qui ont étudié la révision des programmes pour les cours primaires complémentaires et supérieurs, suggéré des concours pour l'édition de nouveaux manuels, travaillé à la réorganisation et à l'amélioration des écoles primaires supérieures.

Les discours de monsieur Duplessis constitue une condamnation de cet effort, de ce dévouement et de ce désir de progrès, et il a lâché d'une façon non équivoque, son ultimatum, en disant aux membres du Comité Catholique: Comprimez les dépenses ou mon Gouvernement ne marchera pas.

Peu importe à monsieur Duplessis que soixante-quinze pour-cent de nos enfants ne poursuivent pas leurs études plus loin que la septième année; peu lui importe que les facilités de s'instruire soient moins grandes pour les nôtres que pour les jeunes des autres groupes ethniques: "Mon gouvernement ne marchera pas!"

### A BAS LA DICTATURE

Gaspiller de l'argent en accordant à des prix scandaleux, sans demande de soumission, de planteurs contrats de voirie et de travaux publics, ça c'est une augmentation de dépenses qui est permise par l'Union Nationale, puisqu'elle rapporte à la Caisse électorale.

Les autorités éducationnelles, les pères de famille, les jeunes, l'opinion publique toute entière réclament des réformes scolaires, car tous réalisent que l'argent dépensé pour l'instruction publique constitue le meilleur placement.

Le peuple ne permettra pas à monsieur Duplessis d'établir la dictature dans notre Province et d'effectuer la mainmise complète de l'Etat sur l'instruction publique.

DE KEBEC

95, St-Faustin, Saint-Jérôme. Tél.: 365

### Paul Beauchamp

CONTRACTEUR

- EXPLOSIFS
- BULL DOZERS
- COMPRESSEURS
- NIVELLEMENT
- PELLES MECANQUES
- ASPHALTE

Estimés fournis gratuitement. (8-8-7)

### A vendre dans le plus bref délai possible

- 2,500 fenêtres, style anglais, de toutes dimensions.
- 600 portes à 12 vitres et à 4 vitres.

**Livraison immédiate**

Nous sommes forcés de vendre immédiatement à cause du manque d'espace d'emménagement.

## Shawbridge Lumber

Reg'd

LESAGE, — Tél. 49-2 49 (23-30)

la déposition du rapport d'impôt, ne le sont que trois ou quatre ans après. Le coût de la vie n'est plus le même: les salaires sont moins élevés que pendant la guerre, et la situation financière de nombre de personnes a sensiblement varié depuis deux ans. J'estime que chaque bureau régional devrait posséder un département spécial, composé de quelques employés, relevant directement du ministère du Revenu national, à Ottawa, et qui aurait comme fonctions d'étudier les doléances, des contribuables qui recourent des réclamations et qui ne peuvent d'un trait les acquiescer.

Ce bureau jugerait les cas au mérite et prendrait, avec les intéressés, les ententes qui seraient satisfaisantes pour les deux parties. Et si le paiement se fait par versements, on devrait cesser l'intérêt, — si je ne fais erreur, de 7 p. 100, — qu'on continue à imposer sur le solde non payé.

Je tenais à dire ces choses. Elles sont causes d'un mécontentement assez prononcé dans la population. J'estime que le Gouvernement doit leur apporter considération. Je crois que les honorables ministres des Finances et du Revenu national seront bien disposés. Du budget en lui-même, je me réjouis. Personnellement, j'aurais préféré des exemptions de base plus élevées; j'apprécie tout de même, comme un grand pas, la nouvelle échelle des taux qui réduit sensiblement l'impôt. J'aurais aimé que la taxe sur les boissons gazeuses fût abolie, que la taxe sur les objets de luxe fût, sinon totalement enlevée, du moins sensiblement réduite, et qu'il y eût quelques adoucissements dans d'autres domaines. Le Gouvernement a pensé qu'il se devait, en 1947, d'aider d'abord le salarié, petit et moyen, quitte l'an prochain, à alléger, tel que statué, le fardeau des industries et des corporations, et à faire d'importantes coupures dans nombre de taxes et d'impôts indirects. Le présent budget favorise directement le petit salarié. Personne ne peut en douter. Aussi a-t-il pu aux classes laborieuses et modestes. D'autant plus que les allocations familiales versées en 1947 ne sont assujéties maintenant à aucune retenue ou récupération. Un très grand pas vient de se faire dans la bonne direction. L'honorable ministre des Finances mérite d'être félicité; je l'invite certes, au nom de mes commettants, à ne pas laisser le bon chemin dans lequel il vient de s'engager.

### A travers...

(Suite de la première page)

la Charte de l'Atlantique. L'Espagne a été écartée de l'Organisation des Aliments et de l'Agriculture, un corps établi pour élever le mode de vie de l'homme partout, quelque soit sa politique. L'Espagne a même été écartée de l'Organisation universelle de la Santé, une institution dont le dessein est de combattre la maladie, sans égard aux croyances ni aux frontières internationales. Aujourd'hui, fermant les yeux sur l'importance géographique de l'Espagne, en ce qui concerne l'aviation universelle, nous sommes en train de l'écartier de tout contact avec les matières de l'aviation internationale... Cela n'a absolument aucun bon sens." Et cette attitude illogique, elle est prise pour faire plaisir à Moscou qui boude déjà plusieurs organisations mises au monde par l'ONU. Nous foulons aux pieds les engagements pris, les principes pour lesquels nous avons combattu. Et l'on voudra, demain, nous engager dans une nouvelle guerre pour le triomphe de la démocratie, de la justice et de la liberté? Allons donc! Staline doit rire dans ses barbes, dans sa moustache touffue. Qui pourrait l'en blâmer? \*

Terminons ces quelques considérations qui laissent, dans l'âme, une crainte indéfinissable et un désenchantement que nous étions loin de prévoir, sur cette consolingue pensée de triomphe que reçoit actuellement, dans sa ville mariale, Notre-Dame du Cap. Depuis son départ du Cap de la Madeleine, la Vierge Marie a été l'objet de grandioses démonstrations partout où son char triomphal a passé. A Montréal, la population lui a fait un accueil enthousiaste et les foules se pressent sur son passage, pour la prier, la supplier d'avoir pitié de son peuple et d'écartier de nous les horreurs d'une guerre nouvelle et de nous accorder cette paix tant souhaitée, détruire les éléments de ruine qui menacent notre sécurité. Reine de la Paix, priez pour nous.

### Potins...

(Suite de la première page)

**RECENTES NOMINATIONS**

De 1936 à 1939, comme d'ailleurs depuis 1944, Duplessis crée et multiplie les commissions de toutes natures, en vue d'accorder à ses organisateurs et à ses principaux partisans, des postes importants et rémunérateurs.

Les récentes nominations de Henry L. Auger et Anatole Carignan, tous deux anciens ministres dans le premier Cabinet Duplessis, ne sont que le prélude de nombreuses récompenses politiques qui seront bientôt distribuées partout dans la Province.

Les dépenses de ces commissions inutiles, ainsi que les salaires exorbitants qui seront payés aux titulaires de ces commissions... C'est Baptiste qui va les payer!

**SUBMISSION POUR CHARBON ET COKE**  
(Édifices fédéraux—Province de Québec)

Des soumissions cachetées, adressées au sous-secrétaire en charge de l'approvisionnement en charbon, Province de Québec, seront reçues jusqu'à 3 heures p.m., (heure avancée de l'Est), le jeudi 5 juin 1947 pour la fourniture de charbon et de coke pour les édifices du Dominion dans la province de Québec, excepté Montréal (P.Q.).

On peut obtenir les devis et formulaires de soumission en s'adressant à l'acheteur en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa; à monsieur Roland Simard, Architecte résident, 150 rue Saint-Paul ouest, Montréal; et à monsieur J.-A. Drolet, Architecte des Travaux publics, Édifice de la Douane, Québec (P.Q.).

Les soumissions devront être faites sur les formulaires fournis par le ministère et en conformité des conditions et devis ministériels qui y sont incorporés. La soumission devra porter le numéro du permis des marchés de charbon.

Le ministère se réserve le droit, au moment de donner la commande, d'exiger de tout soumissionnaire, à qui un contrat aura été adjugé un dépôt de garantie sous forme d'un chèque visé par une banque à charte canadienne, payable à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics, et égal à 10 pour cent du montant de leur soumission; ou des bons au porteur du Dominion du Canada ou de la compagnie de Chemins de fer National Canadien et de ses compagnies constituantes, garantis sans conditions par le Dominion du Canada quant au capital et à l'intérêt; ou les bons susdits et, s'il y a lieu, un chèque visé pour compléter le montant.

Par ordre,  
J. M. SOMERVILLE,  
Secrétaire.  
Ministère des Travaux publics,  
Ottawa, 12 mai 1947.

**Paul Bissonnette**, B.A., L.S.C., A.P.A., C.C.S.  
Comptable public enregistré  
Auditeur public accrédité

304, rue Labelle Tél. 1284 SAINT-JEROME

LE JOUR: Tél. 953-J LE SOIR: Tél. 820-J

### GONTRAN LATOUR

ASSURANCES GENERALES

Membre de l'Association des Courtiers en Assurance agréés

320, rue St-Georges — SAINT-JEROME

### A VENDRE

Pelle mécanique à vapeur (CLAM SHELL)

- 1/2 verge cube de capacité
- 50 pieds de "boom".

S'ADRESSER A:

### Regent Knitting Mills Ltd.

c/o M. PAUL LAURIN,  
SAINT-JEROME — Qué.

— Photo fournie sur demande —

### La Ferronnerie St-Jérôme Ltée

Horace Limoges, président  
Coins Godmer et Labelle St-Jérôme

Tél.: 742

Ferronnerie générale  
Peintures "Canada Paint"  
Produits "Barrett", tels que papier lambris, papier à couverture, bardeaux, etc.  
Plomberie générale — Vitres  
Matériaux de construction

**SPECIALITE:**  
Serrures intérieures et extérieures, et tout article de maison

Notre motto: "QUALITE ET SERVICE"

## CARTES D'AFFAIRES

### Legault & Legault

AVOCATS ET PROCUREURS  
L.-L. LEGAULT, K.C.  
Fernand LEGAULT, B.A., LL.B.  
Tél. 60 285, rue Main

**LACHUTE**  
Guy LEGAULT, B.A., LL.B.  
10 ouest, rue Saint-Jacques  
MA. 3866 — MONTREAL

### Paul Larose

B.A., LL.B.  
AVOCAT  
84, rue Blainville  
SAINT-THERESE  
Téléphone 230  
Résidence 185

### Mario Beaudry

B.A., LL.M.  
Avocat & Procureur  
Sainte-Agathe des Monts  
Résidence Bureau  
150, Tour du Lac 43, St-Vincent  
Tél. 374 Tél. 217

RESIDENCE: St-Janvier, Terr. Tél. 289-W

### J.-Marc Vermette

LL. L.  
Notaire-Commissaire  
EDIFICE "THEMIS"  
Suite 904  
10, Ouest, rue St-Jacques  
Tél. LA. 7268\* — Montréal

### Louis Nicolas

ARCHITECTE  
Bureau: 298, rue Labelle  
Suite 5  
Résidence: 430, Blvd Melançon  
Saint-Jérôme, Qué.

### Louis Mignault

Arpenteur-Géomètre  
Bureau et résidence:  
533, ave Parent  
Tél. 6-W  
SAINT-JEROME

### J.-Gavan Power

B.A., LL.L.  
Avocat & Procureur  
69 est, rue Préfontaine  
(coin St-André)  
Sainte-Agathe des Monts

BUREAU 402, rue Labelle  
Téléphone 222

### LEOPOLD NANTEL, c.r.

AVOCAT-PROCUREUR

Saint-Jérôme — Qué.

### C.-A. LORRAIN & FILS Inc.

Assurances générales  
312, rue St-Georges Tél. 58-59 Saint-Jérôme

### Optométriste-Opticien

Bachelier en Optométrie  
Diplômé de l'Université de Montréal  
Spécialité

### Examen de la Vue

Correction des troubles musculaires des yeux  
Prescriptions de verres

### PAUL-E. TALBOT, Ba. O.

330, rue SAINT-GEORGES — Saint-Jérôme

Pour consultations: Tél. 171  
A Saint-Jérôme, tous les jours, de 2 à 9 h. p.m.

BUREAU CHEF: 6761, rue St-Hubert, MONTREAL

## LA LAURENTIENNE

### Automobile

J.-Marcel OSTIGUY, propriétaire

AUTOS & CAMIONS neufs et usagés  
Distributeur "KAISER-FRAIZER"  
Machines agricoles "ROTOTILLER"  
Meubles — Pneus — Poêles — Fournaises  
Radios "EMERSON" et "ADMIRAL"  
Accessoires électriques et d'automobiles

249, rue St-Georges — SAINT-JEROME  
Tél.: 1485-W



CHENIER



LABELLE

## D'UN VENDREDI A L'AUTRE

### LA CAMPAGNE D'EMBELLISSEMENT

Saint-Jérôme prend part à la Campagne Canadienne d'Embellissement en collaboration avec le Gouvernement Fédéral, les autorités municipales, les Chambres de Commerce Junior et Senior de Saint-Jérôme, et avec l'appui du Ministère du Commerce, l'Association Canadienne des Bureaux du Tourisme, les associations commerciales intéressées et autres.

Le but de la campagne est de rendre propre, sanitaire, attrayante et prospère chaque localité du Canada, aussi pour préparer nos cités, nos villes et municipalités à recevoir les touristes — la plus grande source de revenu du Canada.

Pour faire de cette campagne un succès, il faut l'aide de chaque citoyen jérômien. Un nettoyage complet, comprenant le peignage et les réparations, la plantation, l'éclairage, la décoration et autres activités modernes, est une occasion sans pareil pour nos corps publics de démontrer leur pouvoir de service public et de réunir les classes de Saint-Jérôme en un mouvement qui démontre que "La bonne entente entre les citoyens entretient de bonnes affaires" et apportera réciproquement des bénéfices à chacun. Mais il faut apprendre à travailler et à agir de concert. La responsabilité d'un meilleur droit de cité, le respect de la propriété et la participation individuelle à un meilleur entretien de la maison et l'économie, sont les facteurs de cette campagne.

Voici quelques suggestions :

Les rues et les allées sont nettoyées et par la suite gardées en bonne condition ;

Les accumulations de rebuts et de déchets sont enlevées, éliminant ainsi les causes de plusieurs feux destructifs ;

Les lots sont nettoyés et convertis en terrains de jeux ou en jardins pour prévenir qu'ils ne retournent au désordre ;

Les endroits pouvant causer des maladies sont extirpés et détruits. On fait disparaître les moustiques, les mouches, les rats, les coquerelles et autres vermines ;

Les maisons sont embellies : les bosquets sont taillés, des arbres sont plantés, les pelouses sont tondues et ratelées, les cours sont balayés, les maisons sont complètement nettoyées à l'intérieur et à l'extérieur, de la cave au grenier, et alors le résultat final est obtenu par l'usage de la peinture.

Cette campagne débute lundi ; elle durera jusqu'au samedi 31 mai. Mais le principe devra rester établi pour tous les mois de l'année.

### ON REPRENDRA LE REFERENDUM

Les propriétaires seront appelés à voter de nouveau sur le règlement de voirie 1947, pour un emprunt de \$46-300.00. C'est à la demande générale que l'on reprend ce referendum qui avait été rejeté la première fois par une majorité de 4 voix.

Il est évident qu'il y a eu un peu de négligence de la part des jérômiens : 320 propriétaires seulement, sur un total de 1700, se sont donnée la peine d'aller déposer leur vote ! On ne peut dire que c'est là l'opinion des propriétaires de Saint-Jérôme sur cette question. Si 1000 autres votes avaient été enregistrés, le résultat aurait-il été le même ? Faisons preuve d'un plus bel esprit civique ! Allons voter !

### L'ARENA ? UN FAIT ?

Un Comité de la Chambre de Commerce Junior de Saint-Jérôme travaille actuellement à la réalisation d'un plan d'Arena à Saint-Jérôme. Et on nous dit que le travail est tellement avancé qu'on sera en mesure, dès le mois prochain, de nous présenter ce magnifique projet d'une glace artificielle pour Saint-Jérôme.

Un Arena à Saint-Jérôme est demandé depuis très longtemps et il ne fait aucun doute que toute la population est en faveur d'un tel projet. La publicité qu'apporterait à Saint-Jérôme un Arena, serait plus efficace que n'importe quel projet.

Nous sommes convaincus que tout Saint-Jérôme attendra avec anxiété les derniers développements que l'on nous fournira dans ce domaine. Il est temps que la "Reine du Nord" ait la place qui lui convient dans le domaine sportif.

### SITUATION INTOLÉRABLE

Parce que l'on a insisté particulièrement sur le cas des anciens soldats, l'idée a pu se répandre que les autres catégories de citoyens n'avaient pas à se plaindre au sujet du logement dans notre ville. Bien au contraire, leur situation n'est pas plus intéressante que celle des vétérans. A la vérité elle est devenue intolérable, et il faut se hâter d'y remédier si l'on ne veut pas qu'elle s'aggrave davantage.

La plupart des familles récemment établies, occupent des locaux trop exigus et une forte proportion se trouve dans des conditions lamentables au double point de vue hygiène et sécurité, sans parler des inconvénients de l'existence commune.

Nous devons appuyer de toutes nos forces les autorités compétentes qui prennent les initiatives propres à faire disparaître le plus rapidement possible ce qu'il est permis d'appeler "la grande pitié de l'habitation" dans un pays pourtant riche et prospère.

Marc FORTIN.

### Chauffeurs de National Breweries décorés



Onze de nos concitoyens sont au nombre des 166 conducteurs de camions de National Breweries Limited qui ont été récemment décorés par la Ligue de sécurité de la province de Québec. Parmi les chauffeurs qui reçurent des certificats et des médailles de sécurité on en remarque qui sont restés au volant pendant une période de 15 années consécutives sans être la cause de dommages à leur propre camion ou à un autre. Sur la vignette ci-dessus, on reconnaît des citoyens de notre région, qui sont allés à Montréal pour recevoir leur médaille au cours d'une cérémonie qui se déroula dans l'immeuble des garages de National Breweries Limited. De gauche à droite, première rangée : MM. Rosaire Corbeil, qui a conduit un camion pendant deux ans sans subir d'accidents ; Marcel Bouchard, trois ans ; Antonio Martin, deux ans ; Hervé Pigeon, 1 an ; deuxième rangée : Georges Dagenais, trois ans sans accident ; Rosaire Beaulieu, deux ans ; Aldéga Gauthier, trois ans ; Roland Brunet, deux ans ; Ubald Rose agent de la compagnie, à Saint-Jérôme.

### Suggestions de la Chambre Aînée

#### PROGRAMME DE LA SEMAINE

- 1) Réduction de 10% sur achats de peinture pendant la semaine d'embellissement.
- 2) Enlèvement des déchets sur les rives de la rivière du Nord.
- 3) Les voitures préposées aux vidanges devraient se munir de toile pour empêcher les déchets de se répandre sur le parcours.
- 4) Abondance de boîtes à déchets sur les rues, surtout sur les rues principales; ces boîtes devraient être laissées en arrière pour être enlevées par les vidangeurs sans les mettre dans les rues. Paniers à papier à différents endroits.
- 5) Beaucoup de trottoirs sont dans un état lamentable et les rues en très mauvais ordre.
- 6) Nous demandons à la ville de planter des arbres dans le parc de Ladurantaye, dans les rues plus larges, surtout dans le Nord de la rue Labelle; bancs additionnels dans les parcs.
- 7) Nettoyage de la salle du Marché.
- 8) Décoration de l'hôtel de Ville aux couleurs plus rayonnantes.
- 9) Concours:
  - Maison en général. Prix: \$15.00
  - Parterre et gazon. " 10.00
  - Boîtes à fleurs. " 5.00

Les concurrents doivent s'inscrire en téléphonant ou en s'adressant à l'Avenir du Nord. Les inscriptions doivent se faire durant la semaine d'embellissement.

#### Programme de la semaine (du 26 au 31 mai)

- LUNDI: Journée de propreté générale, le mot d'ordre: "TOUT RAMASSER"
- MARDI: Nettoyage, Front de terrains, Maisons.
- MERCREDI: Journée des arbres.
- JEUDI: Arrangement des parterres, gazons, grands comme petits terrains.
- VENDREDI: Journée des fleurs, boîtes, corbeilles, plates-bandes.
- SAMEDI: Admiration des bienfaits de l'embellissement.

### LE COURONNEMENT DE LA REINE

Mlle St-Jérôme sera couronnée reine de la ville par M. le Maire, samedi soir, le 24 mai, en la salle de danse de l'hôtel Lapointe. Tous sont invités à assister à cet événement.

Ce sera en même temps l'ouverture de la campagne d'embellissement sous les auspices de nos deux Chambres de Commerce.

La ville de St-Jérôme se nomme une reine, il faut donc que le royaume soit digne de sa reine, il faut que la ville de St-Jérôme soit propre et belle. Nos rues et nos parcs ne sont pas des dépotoirs. S'il faut des paniers ou des boîtes à déchets, que la ville en place là où ils seront utiles; surtout qu'on s'en serve.

Il faut aussi éliminer la poussière de nos rues. La poussière est devenue un véritable fléau pour les ménagères de St-Jérôme. Qu'on autorise la ville à paver les rues qui ne le sont pas; que toutes les rues soient arrosées et balayées fréquemment.

Il faut enfin embellir. Quelques réparations aux balcons et escaliers trop vieux, un peu de peinture, quelques plantes et fleurs dans nos parterres donneront un grand air à notre ville.

Il faut que la reine de St-Jérôme et ses sujets soient fiers de leur ville.

La semaine du 24 au 31 mai est une semaine de nettoyage et d'embellissement pour tout le monde. Que chacun fasse ce qu'il peut. Plusieurs événements publicitaires auront lieu au cours de cette semaine pour rappeler à tous, leurs devoirs civiques. Répondez à l'appel lancé par vos Chambres de Commerce.

Le Comité d'Embellissement.

**CREMERIE ST-JEROME, Enrg.**  
Fernand CASAVANT, propriétaire  
Lait homogénéisé — Beurre — Crème  
621G, rue St-Georges Tél. 382 Saint-Jérôme

### AVIS



A la demande du Comité Industriel de la Chambre de Commerce de St-Jérôme, M. Eugène Rochon, propriétaire de "St. Jerome Industries Limited" a invité tous les membres de la Chambre de Commerce Senior de St-Jérôme à visiter cette importante industrie. Tous ceux qui sont intéressés au progrès industriel de notre ville ne voudront pas sans doute manquer cette occasion de constater par eux-mêmes l'excellent travail qui se fait dans cette entreprise jérômienne et de juger de l'initiative de M. Rochon en matière d'entreprise industrielle.

Le Comité industriel de la Chambre aînée compte sur la présence de tous les membres pour le 26 mai, car c'est une visite qu'il ne faut pas manquer. Le lieu de ralliement se fera à la station de police, et le départ aura lieu à trois heures précises.

LE COMITE INDUSTRIEL.  
J.-N. Bousquet, Président.

### VERSION DE

**FERDINAND LAFRAMBOISE**  
Ferdinand Laframboise avoué devant le Gouverneur de la Prison, devant la garde Thinel, devant l'agent Courtemanche et l'agent de la Route Nadon, qu'il avait tenté de s'évader parce qu'il était découragé. (Cependant, il n'a jamais voulu me faire une déclaration après mise en garde).

### REMARQUES

L'accusé Ferdinand Laframboise, est âgé de 20 ans. Malgré son jeune âge, il semble être un fauteur de désordres. Il maltraitait les autres prisonniers et ils les montaient contre les autorités de la Prison. Il s'est déjà évadé des mains de la Police de Lachute.

### ROBERT DAIGNAULT

Je purge un an de prison à St-Jérôme pour vol d'auto. Il me reste six mois. Je connais Ferdinand Laframboise depuis environ 15 jours. Le samedi 24 avril 1947 Laframboise m'a raconté comment il fallait s'y prendre pour attaquer un garde. Il expliquait qu'il fallait le poigner lui attacher la bouche pour ne pas qu'il crie et le renfermer dans une cellule. Ensuite il pourrait descendre en bas et faire la même chose avec le gouverneur monsieur Gauthier. Le 25 avril 1947, dans l'après-midi Ferdinand Laframboise a recommencé à parler de s'évader. Il disait qu'il mettrait un cadenas dans un chausson et qu'il assommerait le garde avec. Tous les prisonniers du compartiment ont compris cela. Nous étions cinq dans le temps. J'ai alors dit à Laframboise: "Tu es aussi bien de te faire changer de côté cela se ferait bien mieux, tu aurais plus de chance". Je lui disais cela parce que je ne voulais pas tremper là-dedans parce que je savais que si cela arrivait on aurait chacun deux ans de prison de plus à faire. Je n'ai jamais songé à m'évader. J'aime mieux faire la balance de mon temps comme il faut et ensuite ne plus revenir en prison.

### LAURENT MAJOR

Je suis en prison depuis le 15 avril 1947. J'ai été arrêté pour vol de maison d'été et je dois comparaître le 28 avril 1947. Je connais Laframboise depuis que je suis arrivé à la prison car il y était déjà.

Je n'aime pas Ferdinand Laframboise parce qu'il faisait tout.

(Suite à la page 8)

### Armand Parent

A. P. A.

Comptable-Vérificateur Autorisé de la Commission Municipale de Québec

Classe "A"

Bureau: 500, avenue du Palais

Rés.: 389, Blvd Melançon

Tél. 122 — Saint-Jérôme, Qué.

## Avez-vous Oublié

## L'ouverture du

# MARCHE CENTRAL

## de St-Antoine des Laurentides

## Vendredi prochain,

# LE 30 MAI,

## à 9.30 hrs de l'avant-midi

### AUBAINES EXTRAORDINAIRES

### PRODUITS DISPARUS DU MARCHE DEPUIS LONGTEMPS.

Vous constaterez qu'il y a  
**LIVRAISON RAPIDE**  
lorsque vous appelez 1289-J  
CHEZ  
**E. GAGNON**  
Epicier - Boucher  
Fruits et Légumes  
4, rue de Martigny — SAINT-JEROME

## LES MAGASINS DE MEUBLES GERMAIN JOHNSON

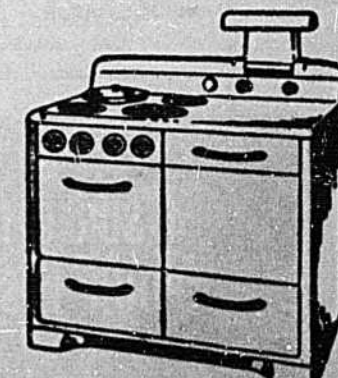
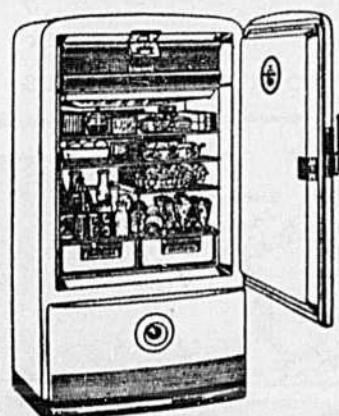
vous présentent

les nouveaux modèles des Produits "FRIGIDAIRE", fabriqués par la  
GENERAL MOTORS Corporation Limited

22, avenue Legault, tél. 169

SAINT-JEROME

517, rue Labelle, tél. 283



LITTERATURE — ART — MUSIQUE — CINEMA

LA MODE CANADIENNE



Ce joli costume deux-pièces, quadrillé blanc et brun, conviendra très bien pour l'après-midi. Un chapeau de paille coco, garni de brun, de même qu'une bourse en bandoulière de plastique brun complètent cette toilette.

Mondanités

NAISSANCES

Le 16 mai dernier, à l'hôpital Ste-Marguerite, de St-Jérôme, à M. et Mme René Paquette (née Reine-Aimée Therrien), de Ste-Agathe des Monts, est né un fils baptisé Joseph, Odessa, Denis, Parrain et marraine: M. et Mme Odessa Therrien, oncle et tante de l'enfant; porteuse: Madame Marcel Paquette, tante de l'enfant. La cérémonie du baptême eut lieu à St-Antoine des Laurentides, le 18 mai. M. le curé Théobald Paquette, curé de St-Antoine, officiait à ce baptême.

A l'hôpital Ste-Marguerite, à M. et Mme Paul Calvé, est née une fille le 15 mai, et baptisée le 16, Marie, Pierrette, Micheline, en l'église de St-Jérôme. Parrain et marraine: M. et Mme Hermas Calvé, oncle et tante de l'enfant; porteuse: Madame Lorrain, amie de la famille.

A M. et Mme Lionel Dagenais (née Pauline St-Jean), de St-Jérôme, est née une fille le 10 mai dernier, à l'hôpital Ste-Marguerite, et baptisée le 11, des prénoms de Marie, Donald, Micheline. Parrain et marraine: M. et Mme Zénon Dagenais, de Lasage, grand-parents de l'enfant; porteuse: Madame Arthur St-Jean, grand-mère de l'enfant.

A l'hôpital Ste-Marguerite, à M. et Mme Léo Séguin (née Jac-

queline Chatel), de Ste-Thérèse de Blainville, le 16 mai dernier, est née une fille baptisée, Marie, Yvonne, Micheline, Parrain et marraine: M. et Mme Albert Chatel, de Ste-Thérèse; porteuse: Madame Louis Chatel, arrière-grand-père de l'enfant.

A M. et Mme Roland Charron (née Jeannine Corbell), à l'hôpital Ste-Marguerite, est née une fille le 8 mai dernier, baptisée Marie, Claudine. Parrain et marraine: M. et Madame Corbell, grand-parents de l'enfant; porteuse: Madame Desforges, tante de l'enfant.

Le 16 mai dernier, à l'hôpital Ste-Jeanne d'Arc, à Me Jean-Paul Léonard et Mme Léonard, de St-Jérôme, est née une fille baptisée le 18 mai, Marie, Sylvie, Louise. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Léonard, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mme C. E. Smith, tante de l'enfant.

Le 19 mai 1947, à M. et Mme Gérard Rolland, née Marie-Paule Legault, de Saint-Jérôme, est né un fils qui sera baptisé sous les noms de Joseph, Georges, Michel. Parrain et marraine: M. et Mme Adolphe Legault, grand-parents de l'enfant, de Mont-Rolland. Porteuse, Madame Bertrand, également de Mont-Rolland.

Le lieutenant-col. et Mme C.F.L. Roy, née Cécile Forget, de North Bay, Ontario, autrefois de Saint-Jérôme, font part de la naissance d'un fils, baptisé le 4 mai dernier, des prénoms de Joseph, Laurent, Pierre, André. Parrain et Marraine: M. et Mme Horace Roy, de Notre-Dame de Grâce, grands-parents de l'enfant.

A Montréal, à l'hôpital Ste-Jeanne d'Arc, le 77 mai 1947, à M. et Mme J.-René Martin, C.A., née Pierrette Vigeant, de Ste-Agathe des Monts, une fille, baptisée Christine, par M. Arthur Vigeant, prêtre-curé, grand-oncle de l'enfant. Parrain et marraine, M. et Mme R. O. Vigeant, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Héléne Martin, E.G.M., tante de l'enfant.

FIANCAILLES

On annonce les fiançailles de Mlle Anita Corbell, fille de M. Félix Corbell, décédé, et de Madame Corbell, de St-Jérôme, avec M. J.-T. Fournier, fils de M. et Mme Ludger Fournier, de Gaspé. Le mariage sera célébré en septembre.

RECEPTIONS

Samedi le 10 mai, en la salle Henri Daoust, avait lieu une réception en l'honneur du 30ième Anniversaire de mariage de monsieur et madame Romulus Lebeau. Un fort groupe de parents et d'amis se sont réunis pour fêter joyeusement les jubilaires. Une adresse fut lue par M. André Lebeau et une courte allocution de circonstance fut prononcée par M. Lionel Bertrand, député fédéral. Des cadeaux leur furent présentés par leurs petites-filles, Nicolet et Suzette.

Parmi les invités présents, on remarquait: M. Lionel Bertrand, M.P., M. et Mme André Lebeau, M. et Mme Marcel Poirier, leurs petits-enfants Nicole, Suzette et François Lebeau, MM. et Mmes Jos Lebeau, H.-A. Lebeau, Raoul Giroux, Armand Lebeau, René Campeau, Fernand Lauzon, Fernand Lepage, Léo Lebeau, Paul-Emile Lebeau, Lucien Courcelles, Emile Lauzon, Aldéric Deslauriers, Mme Adrien Quennette, M. Fernand Lebeau, M. Gaston Lebeau, Mlle Jannine Cyr, Cécille Lebeau, M. Marcel Giroux, Mlle Pauline Proulx, Mlle Héléne Giroux, Mme Vve Joseph Carrière, M. et Mme Georges Giraldeau, Roger Giroux, Lucien Corbell, Florian Poirier, Marcel Danis, Mlle Thérèse Carrière, Marie-Claire Carrière, Monsieur Jules Légaré, MM. Jean-Claude Carrière, Jacques Carrière, Lucien Lepage, Roland Poirier, Pierre Paul Régimbald, Mlle Colette Lepage, M. Fernand Gagnon, Mlle Madeleine Lauzon, M. Roland Calvé, Mlle Denise Poirier et autres.

Dimanche, le 18 mai, la famille de M. F.-A. Desjardins, chef de gare au C.P.R., et de Mme F.-A. Desjardins, était réunie à l'hôtel Lapointe, pour célébrer le 40e anniversaire de mariage de leurs parents. Etalent présents à la réception: M. et Mme Roland Desjardins, de Montréal, M. et Mme Gérard Desjardins, de Ste-Agathe des Monts,

"La Forteresse"

Au Théâtre Rex pour 5 jours



En haut, Mimi D'Estée et Paul Dupuis, deux acteurs canadiens-français, qui tiennent des rôles principaux dans "La Forteresse". En bas, Jacques Auger et Paul Dupuis.

M. et Mme Fernand Desjardins, de M. et Mme Lucien Thinel en également de Ste-Agathe des Monts, M. Roger Desjardins, de Montréal, M. et Mme Raymond Cadieux, de St-Jérôme, Mlle Jacqueline et Thérèse Desjardins. Etaient aussi de la fête: Les petits-enfants: Jacques, Louis, Pierre, André, Lorraine, Gérard Desjardins ainsi que Pierre Cadieux. Outre les cadeaux appropriés, une magnifique gerbe de fleurs fut offerte à Mme Desjardins.

M. Jacques L. de Martigny, représentant de la Dominion Rubber Co., de Saint-Jérôme, assistait, la semaine dernière, à une convention à Kitchener, Ont. Il s'est aussi rendu à Guelph et à Elmira Ont., par affaires.

M. et Mme Jean-Charles Marchand et leur fillelette Francine, étaient de passage dans la métropole, la semaine dernière.

M. et Mme Marc Fortin, de Saint-Jérôme, étaient les invités en fin de semaine dernière, de M. et Mme Jacques Chevalier, de Notre-Dame de Grâce.

Mlle Madeleine Parent, de Montréal et du Lac Guindon, était de passage dans notre ville dimanche dernier.

ÇA C'EST LE CANADA!



Train spécial pour ce Congrès

Le presbytère de St-Jérôme annonce qu'on a organisé un train spécial pour tous les Jéromiens qui voudront assister au Congrès Marial d'Ottawa.

La journée spéciale choisie est dimanche, le 22 juin prochain. Le prix du passage, aller-retour, est de \$3.45 pour adultes et de \$1.65 pour enfants.

Les billets sont en vente chez madame Gilbert Gosselin, 428, rue Fournier, à Saint-Jérôme.

Maurice Chevalier entre en gare au milieu d'une ovation délirante

(Par: Juliette VALENTI)

Maurice Chevalier est passé en interview en mettant pieds en terre canadienne, pour la première fois, en descendant du train de la gare Windsor, à 10 heures a.m. mercredi, le 21 mai 1947.

"Mes impressions sur les Canadiens sont extraordinaires et mêmes mystérieuses. J'ai la sensation de rentrer en France. Après un bref séjour passé aux Etats-Unis, je chanterai ce soir, pour les Canadiens, et je ferai de mon mieux pour m'y faire aimer. En partant d'ici, je retournerai en France pour y passer l'été. Je reviendrai en Amérique pour chanter et tourner un film à Hollywood où j'ai signé un contrat. Durant mon séjour à New York, j'ai enregistré mes chansons sur disques. Je connais la grande affection des Canadiens pour la France. Dites leur que mon cœur leur est tout grand ouvert."

Madame Pierre Simard et Mlle Claire Longpré, de Montréal, étaient les invitées de Madame S. Lebel, dimanche dernier.

Mlle Marie-Paule Hamel, Odette Castonguay, Maryellen Brosseau, Louise Simard, Thérèse Saint-Vincent, Denise Morand et Lizzy Smith, élèves du cours Lettres-Sciences au Pensionnat de Saint-Jérôme, assistaient, lundi dernier à Lachine, à une conférence donnée par le Révérend Père Arès, S.J., du collège Jean de Brebeuf.

M. Eugène Waddell ainsi que Me Lucien Thinel et Madame Thinel, de Saint-Jérôme, assistaient la semaine dernière à un dîner des Chevaliers de Colomb, 4e degré, à Lachine.

Mlle Yvette Lajoie de Trois-Rivières, était invitée de Mlle Jeannine et Huguette Robert, la semaine dernière.

M. et Mme Raymond Raymond sont revenus cette semaine, d'un voyage de plusieurs semaines en Floride et en Californie.

Mes Joseph Fortier, C.R., Camille L. de Martigny, C.R., Raymond Raymond, Jean-Charles Marchand, Lucien Thinel et Henri Prévost, de Saint-Jérôme, ainsi que l'honorable Jean-Paul Sauvé, ministre de la Jeunesse, sont les invités de M. le Juge Hermann Barrette, à son camp au lac des Seize-Iles, pour une partie de pêche.

Mademoiselle Thérèse Dumouchel, de St-Jérôme, est actuellement en voyage aux Etats-Unis, l'invitée de M. Armand Fleury et sa famille.

Artisanat Jérômien

Réparations générales  
Propriétaires: Paquin et Frère  
Spécialité: Manufacturiers de meubles  
463, rue St-Georges — Saint-Jérôme

Sérénade triste

Un lecteur nous demande de continuer la publication des poésies du poète canadien, Emile Nelligan. Nous nous rendons avec plaisir à cette requête sachant quel charme mélancolique se dégage de ce talent si tristement anéanti dans le néant et l'abîme de la raison. En lisant cette pièce, on devinera toute la tristesse qui se dégage de cette plainte à peine modulée.

Comme des larmes qui de mon coeur s'égouttent,  
Feuilles de mes bonheurs, vous tombez toutes, toutes.

Vous tombez au jardin de rêve où je m'en vais,  
Où je vais, les cheveux au vent des jours mauvais.

Vous tombez de l'intime arbre blanc, abattues  
Cà et là, n'importe où, dans l'allée aux statues.

Couleur des jours anciens, de mes robes d'enfant,  
Quand les grands vents d'automne ont sonné l'okfiant.

Et vous tombez toujours, mêlant vos agonies,  
Vous tombez, mariant, pâles, vos harmonies.

Vous avez chu dans l'aube au sillon des chemins;  
Vous pleurez de mes yeux, vous tombez de mes mains.

Comme des larmes d'or qui de mon coeur s'égouttent,  
Dans mes vingt ans déserts vous tombez toutes, toutes.

Emile NELLIGAN

THEATRE REX ODEON  
AUJOURD'HUI et Samedi

"HUMORESQUE"

Avec

Joan CRAWFORD

John GARFIELD

Aussi:

"MR. DISTRICT ATTORNEY"

Dennis O'KEEFE

Adolphe MENJOU

Commençant DIMANCHE 25 mai

UN AVOCAT QUI, AU  
SOMMET DE SA GLOIRE,  
VOIT LA FORTERESSE  
DE LA JUSTICE L'ABATTRE!

Paul DUPUIS  
Nicole GERMAIN  
Jacques AUGER

HENRI LETONDAL  
MIMI D'ESTEE  
HENRI POITRAS  
ARTHUR LEFEBVRE  
OVILA LEGARE  
ALBERT CLOUTIER  
et autres

PREMIERE  
PRESENTATION  
REGULIERE  
MONDIALE

La FORTERESSE

Musique de MORRIS C. (Rusty) DAVIS  
Direction musicale et  
orchestration JEAN DESLAURIERS  
Au piano NEIL CHOTEM

En première  
"LE CONCERTO  
DE QUEBEC"  
d'André Mathieu

UN FILM DE CHEZ NOUS AVEC DES ARTISTES QUI SONT DE CHEZ NOUS



La Vie est Belle!

"Depuis mon premier biberon, le sirop de blé d'inde Crown Brand fait partie de mon régime quotidien. Certes, cela me convient magnifiquement, et la vie est belle... mais pas encore autant que pour mes aînés. Ils ont bien plus de veine, eux, car maman leur sert quantité de mets arrosés de sirop de blé d'inde Crown Brand. Elle s'en sert même pour sucrer maintes recettes. Ah! que j'ai hâte de grandir pour me régaler, moi aussi, de crêpes et de gaufres couvertes de délicieux Crown Brand! Si c'est aussi bon qu'avec mes céréales—mmmmmm!"



SIROP DE BLE D'INDE CROWN BRAND

THE CANADA STARCH COMPANY LTD. MONTREAL - TORONTO

Aussi manufacturiers de la fécula de maïs Canada

CSBP

4 SUR 5 DES MENAGERES QUI GAGNENT DES PRIX POUR LES CUISSONS A LA MAISON, EMPLOIENT

La Farine Robin Hood  
Moulue de Blé Lavé



La société Renaissance Films Distribution Inc. lance un grand concours de scénarios

Les grands films canadiens ont droit à leur place sur tous les écrans mondiaux. C'est pourquoi l'un des buts proclamés par les directeurs de RENAISSANCE FILMS DISTRIBUTION INC. lors de sa constitution au Canada et en France, pour la réalisation de films de haute teneur artistique et morale, a été exposé dans les termes suivants: "Il faut demander à écrivains,

aux penseurs, aux gens de théâtre, à tous ceux qui se sentent suffisamment inspirés, de penser et d'écrire pour le Cinéma chrétien." M. J.-A. DeSève, président de RENAISSANCE FILMS DISTRIBUTION INC., presse de poursuivre cet objectif de la façon la plus pratique, lance un concours de scénarios de films auquel peuvent participer tous les Canadiens, aussi bien en anglais qu'en français.



Maurice Chevalier, le toujours jeune chanteur français, est félicité par sa compatriote, Claudette Colbert, lors de l'ouverture de sa série de concerts à New York. Le fameux chanteur au canotier sera entendu à Montréal en personne du 22 au 29 mai.

Ecrire un scénario n'est pas si difficile. Les scénarios ayant un intérêt humain sont très appréciés par les producteurs. Aucune situation n'est absolue, et les nuances sont infinies. Il s'agit d'avoir un sujet qui soit limité aux combinaisons mathématiques possibles des diverses orientations intellectuelles et affectives de l'homme.

Le scénario d'un film doit contenir trois éléments inséparables: l'action, les caractères, l'ambiance. Demeurons persuadés qu'il existe tout autant de chances de créer de nouveaux caractères, qu'il y a eu et qu'il y aura d'êtres humains sur la terre! Il faut se mettre courageusement à la besogne pour parvenir en peu de temps à composer des trames dramatiques aussi rapidement qu'un mathématicien peut jongler avec les chiffres.

Afin d'assurer la plus grande diffusion au concours, le territoire intéressé a été partagé en sept zones: Montréal, Québec, Côte Nord, couvrant de Lévis à Gaspé; Trois-Rivières, (couvrant de Québec à Montréal); Sherbrooke, (Cantons de l'Est jusqu'à la frontière); Chicouti-

RENAISSANCE FILMS DISTRIBUTION INC.

Nouvelle émission de Renaissance Films Distribution Inc.

La Compagnie Renaissance Films Distribution Inc. offre aujourd'hui en souscription au public, et spécialement aux hommes d'affaires qui s'intéressent au développement de l'industrie cinématographique au pays, une émission de 100,000 actions privilégiées, classe "B", d'une valeur au pair de \$25.00 chacune, portant un dividende trimestriel accumulé à compter du 1er juillet 1947, (lorsque le conseil d'administration jugera opportun de déclarer tel dividende, à raison de \$1.25 par action).

Déjà, 20,000 actions privilégiées, classe "A", d'une valeur au pair de \$25.00 chacune, ont été souscrites. Ces actions privilégiées classe "B" ont rang par rapport aux actions privilégiées classe "A" de la compagnie. De plus, les actionnaires auront le droit, en tout temps, de convertir leurs actions privilégiées classe "B" en actions privilégiées classe "A" en action classée "C", sans valeur nominale, participants, par rapport aux actions ordinaires et votantes. Ces dernières actions, classe "C", cependant, sont votantes à raison d'un vote par groupe de dix actions. Enfin, chaque groupe de quatre actions classe "B" donne droit à un boni d'une action classe "C" sans valeur au pair.

Le produit de cette émission servira à l'amélioration et à l'aménagement du studio provisoire de la compagnie situé au No 482, Chemin de la Côte des Neiges, à la construction et à l'aménagement des studios de la rue Notre-Dame Est, à l'achat des appareils et équipements techniques, etc.

La Compagnie Renaissance Films Distribution Inc., incorporée par lettres patentes de la province de Québec en avril 1945, a pour buts principaux de produire, d'exploiter et de distribuer dans le monde entier des films cinématographiques - principalement en versions anglaise, française et espagnole, et en tous formats, y compris par la télévision; de construire ou d'acquérir des studios et laboratoires cinématographiques, etc. Son capital autorisé est de \$3,000,000.00 et son capital souscrit est de plus de \$800,000.00. Son pré-

Les trois vedettes du film "La Forteresse"



NICOLE GERMAIN PAUL DUPUIS JACQUES AUGER

The Eagle Lumber Co. Ltd.

300, rue St-Janvier — Tél. 60

ST-JEROME

Portes intérieures à deux panneaux pour peintures

GRANDEURS :

Table with 2 columns: Dimensions (e.g., 2-0' x 6-8' x 1 3/8") and Price (e.g., \$4.60).

LISEZ L'AVENIR DU NORD

Emission de

100,000 ACTIONS PRIVILEGIÉES

RENAISSANCE FILMS DISTRIBUTION INC.

(Compagnie incorporée conformément aux Lois de la Province de Québec)

ACTIONS PRIVILEGIÉES CLASSE "B"

à dividende cumulatif, et convertibles en actions Classe "C". Ces actions classe "B" d'une valeur au pair de \$25.00 porteront un dividende cumulatif à compter du premier juillet 1947, lorsque le Conseil d'Administration jugera opportun de déclarer tel dividende, à raison de \$1.25 par action par année, payable trimestriellement par chèque, sans frais, à toutes les succursales de la banque de la compagnie.

Ces actions Classe "B" ont rang "par passu" avec les actions privilégiées Classe "A" de la compagnie. Les actionnaires auront le droit, en aucun temps, de convertir leurs actions privilégiées Classe "B" en actions Classe "C", sans valeur nominale participant "par passu" avec les actions ordinaires et votantes, à raison d'un vote par groupe de dix actions Classe "C".

Ces actions privilégiées Classe "B" comportent également un droit de rachat au prix de \$27.50 l'action, sur avis préalable de 60 jours donné par le Conseil d'Administration.

CAPITAL de la SOCIÉTÉ

Table showing authorized and issued capital for different classes of shares.

La Compagnie possède une réserve suffisante d'actions ordinaires et Classe "C" non émises pour satisfaire à la demande possible de conversion des actions privilégiées Classe "A" et Classe "B".

Ces actions privilégiées Classe "B" sont offertes en vente au prix de \$25.00 par action avec un boni d'une action Classe "C" à chaque groupe de 4 actions privilégiées Classe "B". Le produit de cette émission sera consacré à l'amélioration et à l'aménagement du studio provisoire situé au No 482 Chemin de la Côte des Neiges, à la construction et à l'aménagement des studios de la rue Notre-Dame Est, à l'achat des appareils et équipements techniques, etc.

C'est principalement aux hommes d'affaires qui, tout en faisant une spéculation intéressante, désirent contribuer et participer au développement de l'industrie cinématographique canadienne que la Compagnie adresse le présent appel.

Les certificats d'actions vous seront livrés d'après approbation par nos aviseurs légaux, MM. DAVID PERRIER, BROSSARD, DEMERS & GODARD.

BUT de la COMPAGNIE

RENAISSANCE FILMS DISTRIBUTION INC. a été incorporée par lettres patentes de la province de Québec en avril 1945 dans le but de :

- a) Produire, exploiter et distribuer des films cinématographiques, principalement en versions anglaise, française et espagnole, et en tous formats, y compris par la télévision.
b) De construire ou d'acquérir des salles de cinéma, tant au Canada qu'aux États-Unis ou en Europe.
c) De construire ou d'acquérir des studios et laboratoires cinématographiques.
d) De développer dans tout le Canada l'exploitation en format réduit et de fournir un choix abondant de films d'une valeur technique et morale indiscutable.
e) L'encourager et de développer, par le cinéma et la télévision, les jeunes talents canadiens aussi bien dans le domaine technique que dans le domaine artistique.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président et directeur-gérant: M. J.-A. DESEVE, co-fondateur et autrefois directeur-gérant de la Compagnie France-Film et de la Compagnie Cinématographique Canadienne Limitée, administrateur de la Société Fiat-Film.

1er vice-président: M. PAUL PRATT, président de l'Union des Municipalités de la province de Québec, directeur de la Fédération des maires du Canada, maire de Longueuil, président de l'Office Central Catholique Lévis, etc.

Trésorier: M. LEO CHOQUETTE, président de Théâtres Laurentides Inc., président de Théâtre Roberval Inc., président de Théâtre Alma Inc., président de Cinéma Alhambra Inc., président de Théâtre Normande Lée, président de Théâtre Rialto Inc., Farnham, etc.

Secrétaire: M. EDGAR TESSIER, bien connu dans les milieux artistiques de Montréal, autrefois assistant-directeur des "Compagnons de Saint-Laurent" et secrétaire-général de "L'Equipe".

Administrateurs: M. J.-HENRI DUVAL, président de J.-H. Duval Inc., administrateur de Gulf Furniture Co. Ltd., maire de Trois-Pistoles.

M. BERTHOLD MONGEAU, président de Mongeau & Robert, C.A. Lée, président de Martineau Cut Stone Co. Ltd., de Sons Duvemay Gold Mines Ltd., de Chardo Lée, de Gray Investment Corp., de Elgin Investment Corp., de Wheeler Air Lines Ltd., etc.

M. ROSAIRE BEAUDOIN, C.R., avocat administrateur de la compagnie d'assurance-vie "La Laurentienne" de Lévis de la compagnie d'assurance-vie "La Protection Nationale" de St-Jean d'Iberville, de l'Imprimerie Rurale Limitée de St-Joseph de Beauce.

M. TANCREDE BEAUDOIN, président de directeur-gérant de Canadian Labour Window Cleaning Ltd., administrateur de Floor Washed & Waxed Co.

M. OVILA ROBITAILLE, industriel, président de O. Robitaille & Cie.

M. HENRI-PAUL LEMAY, avocat, B.A., LL.B., L.Sc.S.E.P., L.Sc.C., administrateur de Théâtres Laurentides Inc., de Théâtre Palace Lée, Major, de Théâtre Star Lée, Valérie, de Renaissance Export Inc., de Phoenix Studios Inc., etc.

Prospectus envoyé sur demande

Renaissance Films Distribution Inc.

132 ouest St-Jacques, téléphone 700-716, Montréal, Qué.

Plymouth advertisement featuring a car image, text about low prices and economy, and contact information for L.O. BELAIR at 201, rue St-Georges, Saint-Jérôme.

Advertisement for Dorothy Gray perfume, mentioning a sale and listing various scents like Sweet Spice and Southern Magnolia.

Notre roman feuilleton: Soeur d'adoption (Par Paul BOYER). A story about a woman's search for her biological mother and her relationship with her adoptive family.

Continuation of the story 'Soeur d'adoption', focusing on the characters' interactions and the unfolding plot.

Continuation of the story 'Soeur d'adoption', concluding the narrative and providing a glimpse into the characters' future.

### Le renvoi d'une institutrice de campagne déclaré nul et illégal

Un jugement qui sort de l'ordinaire a été rendu en fin de semaine dernière par l'hon. juge Alfred Forest, de la Cour supérieure, siégeant dans le district judiciaire de Terrebonne. Ce tribunal, après avoir décliné que Mlle Florence Oulmet, institutrice dans la paroisse de Saint-Maurice de Bois Franc avait été destituée illégalement, condamne la Commission scolaire de l'endroit, à lui payer une indemnité de \$300 avec intérêts et dépens. Me Gaétan Guérin, c.r., représentait la demanderesse.

Le tribunal récapitule la preuve soumise lors de l'enquête, à Saint-Jérôme, et explique qu'à cette école il y avait trois institutrices, deux religieuses et une laïque, la demanderesse. L'une des religieuses, d'après le tribunal, n'avait jamais été officiellement nommée supérieure de l'école par les commissaires mais ce titre lui avait été décerné par la supérieure provinciale de la communauté.

Et le juge Forest ajoute : Le 9 février 1945, la religieuse a renvoyé Rosaire Gervais de la classe parce qu'il s'était chamailé avec un autre élève. La demanderesse pendant qu'elle récitait le chapelet avec les enfants, se rend compte que le jeune Gervais est absent. Elle l'envoie quérir chez ses parents par un petit compagnon. La supérieure en voyant sortir un enfant de l'école, entre dans la classe interrompant la pri-

re et apostrophe la demanderesse en lui disant de ne pas reprendre Gervais. L'institutrice répond : "Vous n'avez pas d'affaire à cet enfant. Il fait partie de mon groupe d'élèves."

La religieuse qui se disait directrice et supérieure, écrit donc à messieurs les Commissaires une longue missive et la termine en disant : "Le bien commun de l'école nécessite son renvoi immédiat." Une assemblée spéciale de la commission scolaire est tenue et Mlle Oulmet est remerciée de ses services. Le juge Forest après avoir mentionné l'article 221 de notre Code scolaire en arrive à la conclusion que cette assemblée spéciale était illégale et expose :

"Considérant que les commissaires, après avoir constaté que l'avis de convocation du 9 février 1945 n'avait pas été signifié à l'un de ses membres, devaient clore la session à l'instant même, sous peine de nullité des procédures à être adoptées ;

"Considérant que le législateur, en autorisant les commissaires d'écoles à se substituer aux tribunaux quant à la discipline des élèves qui fréquentent l'école, a confié des fonctions extrêmement graves et qui doivent être exercées en observant rigoureusement les pouvoirs qui leur sont octroyés ;

"Considérant que la remarque faite par la demanderesse, au moment où la sœur a interrompu la

### "L'audace des bandits"

Même dans notre intérieur, nous ne sommes pas en sûreté, preuve cette jeune fille de Montréal qui faisait son devoir bien paisiblement, en gardant la maison de son patron et qui était loin de se douter de ce qui l'attendait se sachant à l'abri des attaques de la rue, de la part des jeunes bandits qui ont toutes les audaces. Pas contents de l'effrayer et de lui appliquer le baillon, ils lui ont en plus coupé une veine au poignet, ce qui a nécessité son transport

pour l'hôpital. Au banditisme on y ajoute la tyrannie. J'espère que la police n'a pas tardé à mettre un frein à ces audacieux qui gâtent la joie de vivre des braves et paisibles gens. Hélas! Il faut attribuer souvent ces crises aux suites fâcheuses d'après-guerre. Certains jeunes gens ont contracté l'habitude de tuer tout ce qui est humain, ils ne semblent plus pouvoir revivre une vie de paix et d'harmonie. Il faudrait faire comprendre à ces mêmes jeunes gens que son prochain n'est plus une cible, maintenant que la guerre est finie, même si les apparences semblent prouver le contraire!

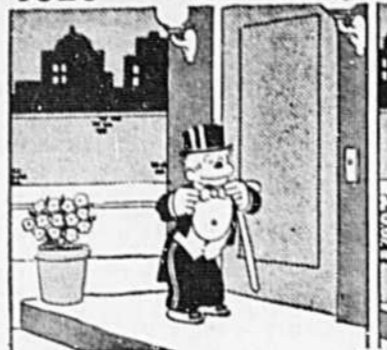
Maintes fois, ces jeunes sapeurs, ont à leur crédit des actes d'héroïsme, durant la dernière guerre. Il est compréhensible qu'après avoir fait une vie de surexcitation que certains d'entre eux ne sont pas prêts de se contenter d'une vie terre à terre. Mais, de là à jouer au bandit, c'est deux. Dieu nous a mis sur la terre pour s'aimer et non pas pour se déchirer, se déchiqueter comme le font les vautours. Ne trouverons-nous pas un moyen de les former à une autre école? Avec beaucoup de patience, on pourra les réduire, les réformer à redevenir des êtres normaux et leur apprendre à respecter le bien d'autrui, et surtout de laisser à Dieu seul le droit de vivre ou de mourir, à qui bon lui semblera, et leur auto-

évaluation du chapelet pour l'apostropher publiquement, constitue peut-être une réponse cavalière, mais ne renferme point les éléments d'insubordination à l'autorité ;

"Considérant que cette simple mésentente, entre deux institutrices d'une même école, aurait pu être réglée d'une manière toute différente, si les défenseurs n'avaient pas accepté à l'avance comme bien fondées les articulations de faits contenus dans une déclaration qui n'est même pas assermentée ;

"Considérant que le renvoi de cette maîtresse d'école examiné sous tous ses angles est illégal, irrégulier et de nullité absolue; la demanderesse, ayant toujours été prête à continuer son enseignement, n'a pu se trouver un autre emploi durant cinq mois, a droit de ce chef à une rémunération de \$300. C. S. Terrebonne — 8649).

### BOZO — TRES PRATIQUE



suggestionner les commandements. "Bien d'autrui tu ne prendras et ne retiendras sciemment" ainsi "Qu'Homoclide ne commettas, etc."

Tant d'écoles militaires ont formé des soldats d'élite, pourquoi ne pas se servir de ces mêmes écoles aux mêmes procédés ayant un but différent. La paix... On enseignerait aux peu scrupuleux d'hier, la bonne entente, le contentement de soi-même d'avoir suivi la ligne droite et non pas de l'avoir sautée.

Nous avons vu des caractères bien difficiles qui avec une bonne orientation et un milieu plein de sollicitude, deviennent des hommes supérieurs. Il est bien rare qu'un homme soit fondamentalement méchant. Si l'on sait toucher à la corde sensible qui peut les émouvoir, le terrain est bien préparé pour recevoir le germe du bien qui ne demande pas mieux que de porter des fruits si petits soient-ils! (Par: Sans-Gêne)

St-Sauveur, 19 mai 1947.

### Une centrale internationale de cinéma dans notre province

Un important groupe d'hommes d'affaires canadiens-français, ayant à sa tête M. J.-A. DeSève, co-fondateur et ex-directeur-gérant de la Compagnie France-Film, assisté de M. l'abbé A. Vachet, producteur français de plusieurs films, notamment de "Notre-Dame de la Mouise", fondait à Montréal, il y a quelques mois seulement, une vaste entreprise de production cinématographique, la Compagnie Renaissance Films Distribution Inc. Cette industrie de grande envergure, nouvelle au pays, était appelée à devenir, dans un avenir prochain, une centrale internationale pour la production, le doublage et la distribution, dans le monde entier, de films en langues française, anglaise et espagnole.

Le capital initial de Renaissance Films Distribution Inc. était de \$500,000. La souscription de ce premier objectif s'est faite très rapidement. Il y a quelques semaines, la compagnie annonçait qu'elle avait été autorisée à porter son capital à \$3,000,000. C'est pour cette raison que les promoteurs de la compagnie lancent aujourd'hui officiellement dans le public leur nouvelle émission qui comporte 100,000 actions privilégiées classe "B" d'une valeur au pair de \$25.00 chacune.

Les directeurs de Renaissance Films Distribution Inc. adressent un appel tout spécial aux hommes d'affaires canadiens qui s'intéressent au développement de l'industrie cinématographique au pays.

De l'avis de nombreux spécialistes en la matière, le Canada constitue un centre idéal pour la mise sur pied et le succès d'une entreprise telle que Renaissance Films Distribution Inc. se dispose à faire servir à la réalisation d'une oeuvre d'inspiration chrétienne et à rayonnement international qui propagera, dans tous les coins du monde, le bon renom de notre pays.

En quelques mois à peine, les directeurs et administrateurs de cette compagnie ont réussi à jeter les bases nécessaires à l'expansion future de leur entreprise. La compagnie possède déjà, sur la rue Notre-Dame est à Montréal, en bordure du fleuve, d'importants terrains où elle construira ses studios principaux. Elle a également acheté un vaste immeuble chemin de la Côte des Neiges, à Montréal, où elle fait actuellement l'installation de ses studios provisoires et où elle tournera ses premières grandes productions, en attendant l'installation définitive rue Notre-Dame est.

Cette nouvelle industrie canadienne de cinéma s'est assurée la collaboration de techniciens de tout premier ordre. Elle a conclu des accords avec la société Flat-Films de Paris pour le doublage de certains de ses films en langues étrangères. Elle s'est assurée le concours d'une compagnie canadienne pour la distribution de ses films au Canada, d'une société française pour la distribution en France et d'une société belge pour la distribution en Belgique. Des pourparlers sont en cours pour la distribution en Angleterre, aux Etats-Unis et en Amérique du Sud. Elle a engagé des scénaristes, dialoguistes et adaptateurs de grand talent, elle compte déjà plus de douze sujets des plus intéressants prêts à être tournés. La Compagnie R. C. A. Victor Ltd. lui a fourni tout l'équipement sonore le plus perfectionné. Elle s'est procuré des appareils d'éclairage dernier modèle et en nombre suffisant pour utiliser les 500,000 watts prévus dans son installation électrique.



# RENAISSANCE FILMS Distribution Inc.

présente:

## UNE ENTREPRISE D'ENVERGURE

## UNE OEUVRE D'INSPIRATION CHRÉTIENNE

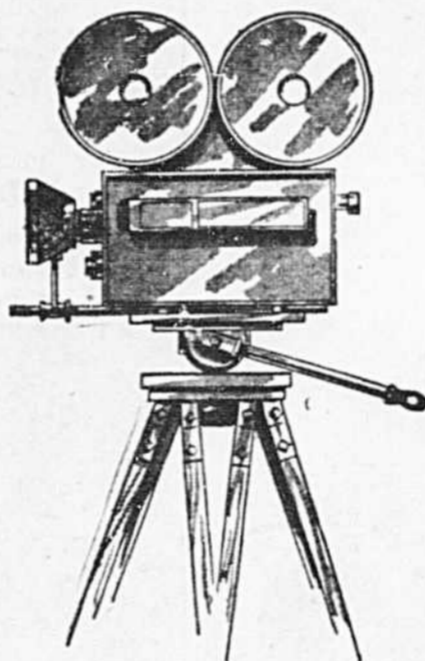
## UN MOUVEMENT À RAYONNEMENT INTERNATIONAL

## UNE INDUSTRIE CANADIENNE

## UNE PUISSANTE COMPAGNIE DE PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE

Pour tous renseignements: EDIFICE TRANSPORTATION

132 rue Saint-Jacques, Ch. 709-10, Montréal, Qué.



### DEBUTS PROMETTEURS:

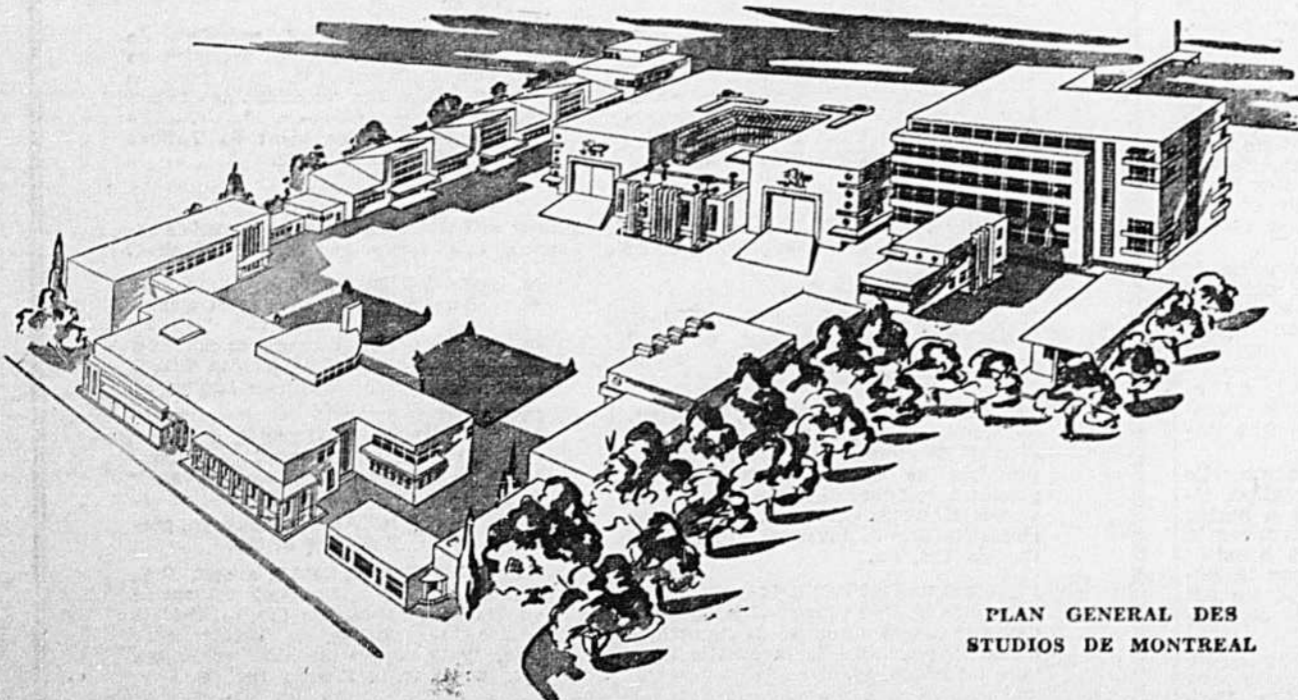
- La Cie possède des studios importants, 4624, Chemin de la Côte des Neiges, à Montréal.
- Elle a acquis de vastes terrains rue Notre-Dame est, à Montréal, en bordure du fleuve, où elle construira des studios ultra modernes, suivant les plans d'ensemble ci-dessous reproduits.
- Elle s'est assurée de la collaboration d'excellents techniciens français, américains et canadiens.
- Elle contrôle plusieurs compagnies cinématographiques importantes en France et au Canada.
- Elle possède ses appareils de prise de vue, de projection et d'éclairage. R. C. A. Victor Co. Ltd. lui a vendu un équipement sonore des plus perfectionnés.
- La compagnie compte plus de mille actionnaires canadiens et son capital vient d'être porté à

### \$3,000,000.00

### PERSPECTIVES de la COMPAGNIE

- Les statistiques de tous les pays prouvent que l'industrie du cinéma est l'une des plus rémunératrices qui soient.
- Les noms cités au prospectus publié dans une autre page de ce journal soulignent le caractère sérieux de l'entreprise.

Lisez notre prospectus publié dans une autre page de ce journal



PLAN GENERAL DES STUDIOS DE MONTREAL

Renaissance Films Distribution, Inc., invite principalement les hommes d'affaires désireux de faire une spéculation intéressante à participer au développement de l'industrie cinématographique canadienne.

### Yvanhoe-B. Richer, C.A.

COMPTABLE AGREE

Saint-Jérôme 312, rue Saint-Georges Tél. 58

Montréal 4, rue Notre-Dame Est Suite 601 — MA. 4218

**RESTAURANT VIAU**

Service de fontaine

Hot-dogs — Hamburgers — Sandwiches de toute sorte — Repas — Thé — Café — Lait — Liqueurs douces

A la sortie de la ville, vers le Cordon

Tél. 96-J-1 — Saint-Jérôme

**H. LEBLANC & Fils**

INGENIEURS EN CHAUFFAGE

Vendeurs des brûleurs à l'huile ENCO et JOHNSON

Service courtois et rapide

285, rue Longpré Saint-Jérôme Tél. 919-w

**ALPHONSE RANGER Enrg.**

Entrepreneur-Electricien

Réparations générales

Spécialités : Réparations de laveuses et soudure à l'oxygène. — Pièces de rechange de laveuses "Beatty" et autres marques.

Vendeur autorisé des produits "Northern Electric" et "Beatty": Frigidaires, poêles électriques, repasseuses, etc.

SERRURIER

Téléphone 960-J

266, rue Labelle — Saint-Jérôme

Confiez vos travaux d'impression à

**Imprimerie BEAUCAGE**

Jean-Paul BEAUCAGE, prop.

(Industrie locale et essentiellement jérômiennne)

SERVICE ULTRA-RAPIDE

Spécialités : Faire-parts — cartes de visite et d'affaires — menus — Souvenirs-mortuaires — papeterie de bureau — Programmes — Prospectus, Etc.

Tél. 1051-J

252, rue LAVIOLETTE — Saint-Jérôme

Examen de la vue

**André Racine, O.D.**

Optométriste

316, rue St-Georges — Saint-Jérôme

POUR RENDEZ-VOUS : Soir : Tél. : 707-J Jour : Tél. : 953-W

Bureau tous les jours de 9 heures à 6 heures Le soir, mardi et vendredi (16-25)



Le capitaine J. Bissett Smith, commandant du "Beaverburn", cargo-passagers de 10,000 tonnes du Pacifique Canadien, a reçu dernièrement des mains de M. A.G. Murphy (à gauche) gérant du port de Montréal, traditionnellement canne à pommeau d'or, accordée chaque année au capitaine du premier océanique à mouill dans le havre de la métropole. C'est le pilote J.-A. Gauthier qui dirige le navire dans les eaux du fleuve St-Laurent, de Québec à Montréal. De nombreuses personnalités du monde maritime prirent part à la cérémonie de présentation qui eut lieu à bord du "Beaverburn" parmi lesquelles on remarque M. William Mans (au centre) premier vice-président du C.P.R. CLICHE C.P.

## Nouvelles judiciaires

(Par Marie-Rose Corbell)

Le Terme de la Cour Supérieure, sous la Présidence de son honneur, le Juge Phil. Cousineau, se continue pour une deuxième semaine. Voici, en résumé, le résultat des causes entendues:

Dans une cause de Donat Roy vs M.-I. Visu & Fils Ltée, de St-Jérôme, il y eut une motion pour examen au préalable présentée par la compagnie défenderesse. Cette motion a été accordée.

Un jugement en séparation ayant déjà été rendu dans une cause de Nellie Fox vs Louchie MacLean, la demanderesse Nellie Fox fait une motion pour qu'un praticien soit nommé aux fins de constater et estimer les biens qui composent la communauté. Cette motion a été accordée et Me Gaétan Valois, notaire de Lachute, a été nommé praticien. Mre Georges Héon, de Lachute, occupait pour la demanderesse.

Dans une cause de Armand Blain vs Louis Charron et Albert Lamarre, il y eut une motion de présentée par le demandeur A. Blain, pour que l'encherisseur, lors de la vente des immeubles à être faite, dans cette cause, dépose une somme d'un dixième de l'évaluation municipale de l'immeuble. Cette motion a été accordée.

A la suite d'une action intentée par Sylvio Malo, réclamant de François Dubois \$593.40, pour dommages à la suite d'une collision survenue entre le camion de Malo et de Dubois, le 28 août 1945, le Tribunal, après avoir entendu la cause à l'audience, vu que la preuve est contradictoire et que le défendeur a manqué à certains règlements de la route et de la loi, rejette l'action du demandeur Sylvio Malo, sans frais. Mre Camille L. de Martigny, occupait pour le demandeur, et Mres Lajeunesse & Cie, de Montréal, pour le défendeur.

Une motion pour substitution, par les procureurs du défendeur, a été présentée devant la Cour Supérieure, dans la cause Aldora Vachon vs Oscar Dale. Cette motion a été accordée. Mres Patenaude & Cie, agissaient pour le demandeur, et Mres Brais, de Grandpré et Montpetit, devinrent les nouveaux procureurs du défendeur.

Pour faire suite à une action intentée par J. Denis Martin, réclamant de Hormidas Ravary une somme de \$217.19, pour travaux faits, comme comptable, pour le compte du défendeur, le Tribunal, après avoir entendu la cause, condamne le défendeur H. Ravary à payer à J. Denis Martin, la somme réclamée et les frais. Mres Gibeault & Cie, représentaient le demandeur et Mres Guérin & Cie, représentaient le demandeur et Mres Guérin & Cie, occupaient en défense.

Dans une cause de Joseph Andeol vs Oscar Dale, une motion des procureurs du défendeur pour substitution a été présentée à la Cour. Cette motion a été accordée. Mres Patenaude & Cie, agissaient pour le demandeur, et Mres Brais, Montpetit & de Grandpré, sont les nouveaux procureurs du défendeur.

Vu la nomination de Mre Hermann Barrette, au poste de Juge des Sessions de la Paix, Mre Joseph Fortier a été substitué à Me Barrette, comme procureur du défendeur, dans la cause de Aurèle Nantel vs Roger Aubin. Dans cette même cause, à la suite d'une déclaration de règlement hors de Cour, le Tribunal déclare cette cause réglée hors de Cour, chaque partie payant ses frais. Mre Lucien Thinel représentait le demandeur.

Dans une cause de Dame Clermont & Vir, demanderesse, vs Maurice St-Denis, il y eut une motion de présentée par le défendeur pour la remise de la cause, vu qu'il y a actuellement un procès pendant à la Cour du Banc du Roi. Cette motion a été accordée, la cause devant être entendue après l'audition de la cause en Cour du Banc du Roi. Mre Joseph Fortier occupe pour la demanderesse et Me Léopold Nantel représente le défendeur.

Le Tribunal a rendu jugement dans une cause dont Richard Richard est le demandeur et A. Boutet, le défendeur, à l'effet que le défendeur devra payer au demandeur la somme de \$423.39, et l'intérêt, à la suite d'un accident survenu en janvier dernier, lors d'une collision survenue entre l'automobile de R. Richard et celle de A. Boutet, près de Rosemère. Mres Carignan & Turgeon représentaient le demandeur, et Mre Didier Leroux occupait en défense.

Une autre motion du défendeur a également été accordée dans une cause de Lucien Gadoury vs Rosaire Charbonneau, permettant à ce dernier d'interroger le demandeur sur les faits de la cause, Mres Carignan & Turgeon, représentent le demandeur et Mres Lacoste & Lacoste, occupent en défense.

Dans une cause de Mlle Yvette de Maisonneuve vs Boys Farm & Training School, une motion pour examen médical a été présentée. Le Tribunal a accordé cette motion. Mre Robert Poisson représente la demanderesse et Mres Monette, Filion & Cie, sont les procureurs de la défenderesse. Dans cette même cause, une motion pour examen au préalable a également été accordée.

Lundi prochain, le 26 mai, aura lieu l'assermentation de M. le Juge Hermann Barrette, comme Juge de la Cour des Sessions de la Paix.

### PAUL BROUSSEAU, A.P.A.

COMPTABLE-VERIFICATEUR

Spécialité: Rapport Impôt sur le Revenu  
Service de Comptabilité

Tél.: 1099 - 523

295, rue ST-GEORGES

St-Jérôme, Qué.



un bon compagnon

une bonne **Dow**

LA BRASSERIE DOW

## Les Sages

ÉPARGNENT... PLUS D'UN MILLION D'ÉPARGNANTS À LA B DE M

## BANQUE DE MONTRÉAL

AU SERVICE DES CANADIENS DANS TOUTES LES SPHÈRES DE LA VIE DEPUIS 1817

### Programme du Congrès de la Chambre cadette

Le bilinguisme à l'honneur. Étude de nos problèmes nationaux.

Les organisateurs du congrès de la Chambre cadette du Canada viennent de nous communiquer le programme détaillé de ces importantes assises qui doivent réunir quelque 700 jeunes hommes d'aires canadiens dans la métropole les 29, 30 et 31 mai, à l'hôtel Windsor.

Fait à souligner, c'est la première fois que le bilinguisme sera appliqué tout le long du congrès, le 12e de l'association nationale. Cette innovation ne serait pas un phénomène isolé mais le point de départ d'une tradition, plusieurs directeurs de la Chambre cadette du Canada estimant qu'il serait temps de faire usage dans ces études collectives des deux langues officielles du pays.

Les organisateurs conjoints du congrès sont MM. Maurice-T. Cusseau et François Pilon; la présidence du comité d'accueil a été confiée à M. Chs-Guy Paré.

Le 28, veille de l'ouverture officielle du congrès, l'exécutif national se réunira à 10 h. a.m.; le bureau d'enregistrement s'ouvrira à 5 h. p.m. À 8 h., réception offerte par la Chambre de commerce de Montréal, présidée par M. Maurice Trudeau, C.E.

Voici le programme détaillé: JEUDI

C'est S.H. le maître Camilien Houde qui ouvrira officiellement le congrès à 9 h. 30, le 29 mai au matin. MM. Paul Laframboise, président de la Chambre cadette nationale, Jules Trudeau, président de la Chambre cadette de Montréal, et Maurice-T. Cusseau prononceront également de brèves allocutions; une réunion plénière suivra.

À 12 h. 30, déjeuner; le conférencier sera l'hon. D.-C. Abbott, ministre des finances.

Dans l'après-midi, à 2 h. 30, clinique sur "l'utilisation effective d'une Chambre cadette", suivie d'une réception offerte par le Board of Trade, section cadette.

À 6 h. 30, grand dîner champêtre à l'île Ste-Hélène, accompagné de jeux de divertissements et de musique.

VENDREDI

À 9 h. vendredi matin, réunion des comités du congrès; à 9 h. 30, clinique: "Comment devenir chef". Au déjeuner de ce jour-là, le conférencier sera l'hon. Wilfrid Gagnon.

À 2 h. l'après-midi, clinique sur "nos problèmes nationaux". À 7 h., buffet offert par la ville dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville.

SAMEDI

La réunion du matin, à 9 h. 30 samedi, dernier jour du congrès, sera consacrée au rapport des comités, à la déclaration de principes, à la revue de la constitution et des règlements et à l'élection des directeurs.

À 12 h. 15, déjeuner-causerie. Conférencier, l'hon. Maurice Duplessis. À 2 h. 30, visite de la ville; à 3 h. 30, visite à l'Université de Montréal, où S. Exc. Mgr J.

Charbonneau accueillera les congressistes; 5 h., au Jardin botanique. À 7 h. 30, buffet au chalet de la montagne, divertissements.

PROGRAMME DES DAMES

Un programme a également été élaboré pour les compagnes des délégués. Outre les événements mixtes, elles seront invitées à plusieurs manifestations spéciales.

Jeudi: 2 h. 30 p.m., programme de divertissements suivi d'un thé, offert par la maison Jas. A. Ogilvy's, à la salle Tudor.

Vendredi: 9 h. 30 a.m. déjeuner-moëde chez Henry Morgan, offert par la maison. À 2 h. p.m., visite chez Eaton's et thé au même endroit.

### Exposition au Centre d'Initiation Artisanale de St-Jérôme le 27 mai

Selon la coutume établie depuis quelques années, le Centre d'Initiation Artisanale de St-Jérôme, situé au No. 483 rue Labelle, ouvrira ses portes au public le 27 mai, de 7.30 P.M. à 9.30 P.M., afin de lui permettre de visiter l'exposition des travaux exécutés par les élèves de cette école d'industrie au cours de l'année. Les visiteurs auront de plus l'occasion de parcourir les ateliers de menuiserie et de mécanique d'ajustage et d'y observer les élèves au travail.

Ils pourront ainsi constater la valeur de l'enseignement technique que reçoivent les jeunes gens qui désirent posséder la maîtrise d'un métier, en même temps que les connaissances générales qui feront d'eux des ouvriers instruits et compétents, en mesure de se procurer des emplois stables et rémunérateurs dans la grande et la petite industrie.

Ce Centre d'Initiation Artisanale, que le ministère du Bien-Etre Social et de la Jeunesse met à la disposition de la population de St-Jérôme, permet aux jeunes gens de la ville et de la région, de recevoir une formation technique sans émigrer vers les grands centres, et fournit ainsi à l'industrie locale et régionale, une main-d'oeuvre experte qu'elle peut recruter sur place. L'honorable Paul Sauvé, ministre, le directeur et les professeurs de cette institution d'enseignement spécialisé invitent le public en général, et en particulier, les membres des corps publics et du clergé, les parents des élèves, les éducateurs, les industriels et les employeurs à se rendre à l'école aux dates précitées. Les jeunes gens qui sont sur le point de terminer leur études primaires et qui désirent se préparer un avenir brillant, trouveront dans cette visite une suggestion intéressante qui les orientera dans le choix d'une carrière.

William Eykel, publiciste, Les Ecoles d'Arts et Métiers

### St-Jérôme aura un rayon-X

À une assemblée de la Ligue Antituberculeuse des Laurentides, tenue à l'Hôtel de Ville de St-Jérôme, le 8 mai dernier, à huit heures et trente du soir, étaient présents: MM. Dr. A. Laplante, Dr. A. Joannette, Chas. Aubry, maire de St-Jérôme, J.-P. Rolland, Garde Mailloux, Garde M. Gosse-lin, Madame Jean Simard, Mlle Teasdale, Dr. Turcotte, Dr. Leclair, Horace Lamarque, Dr. F. Leclerc, Me C.L. de Martigny et Mlle L. Labelle. MM. les députés avaient été invités à cette assemblée, mais à cause de la Session, ils n'ont pu y assister.

Un don de près de \$2,000. a été fait aux Dames Patronnes pour leurs oeuvres, par la Ligue.

Il a été décidé lors de l'assemblée qu'un tiers des recettes de la vente du Timbre de Noël, serait versé aux Dames Patronnes à même la souscription de St-Jérôme.

L'achat de deux appareils X-ray portatifs pour le dépistage de la tuberculose seront achetés par la Ligue Antituberculeuse des Laurentides, pour Lachute et St-Jérôme. Ces appareils ont une valeur approximative de \$800.00 chacun et seront placés à l'Unité Sanitaire.

LISEZ ET FAITES LIRE L'AVENIR DU NORD

Toujours le même prix!

CORNET DE CRÈME GLACÉE MELOROL, 5¢



Vous pouvez maintenant obtenir de la crème glacée MELOROL tant qu'il vous plaît. Le prix du cornet MELOROL reste à 5c. La haute valeur nutritive de la crème glacée MELOROL, dont la qualité ne s'est jamais démentie, en fait un aliment de choix dont tout le monde raffole. Exigez toujours MELOROL. Un cornet de crème glacée MELOROL se vend encore 5c.



EN VENTE CHEZ TOUS LES DÉPOSITAIRES JOUBERT

LA CHIMIE



AU SERVICE DES CANADIENS

"DES PRODUITS

chimiques?

JE NE M'EN SERS PAS!"

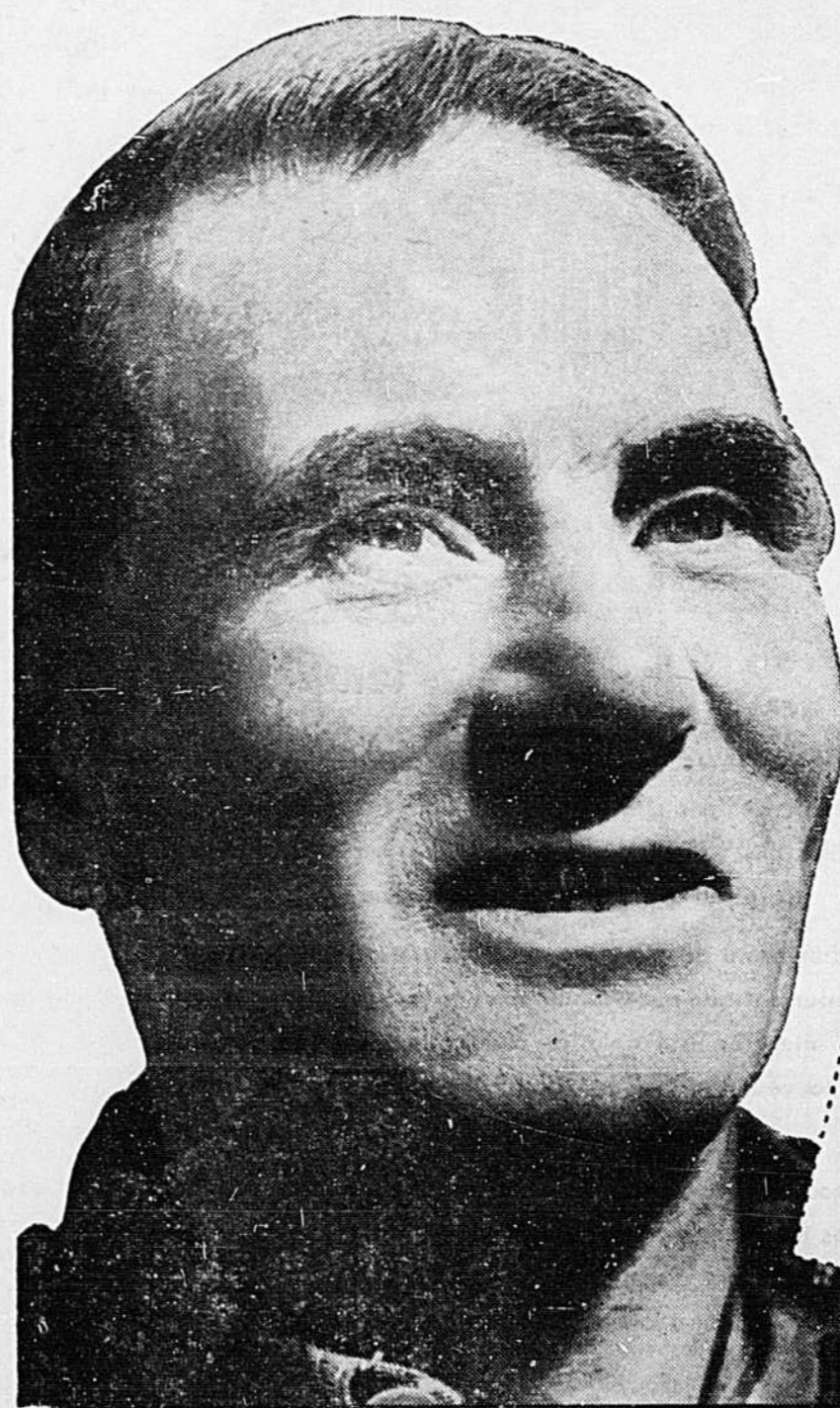


LE CULTIVATEUR, comme bien d'autres, pourrait avoir cette première impression.

Mais, si on y pense bien :

Les engrais chimiques enrichissent la terre. Les insecticides, les substances employées à la destruction des mauvaises herbes ou à la protection des arbres fruitiers, voilà encore quelques-uns seulement des services de la chimie à l'agriculture.

Bon an, mal an, l'industrie chimique innove et perfectionne sans cesse afin de créer de meilleurs produits pour la ferme, l'industrie et le foyer. La chimie travaille sans cesse à améliorer l'avenir... et l'ovale C-I-L est le symbole d'une organisation consacrée au service des Canadiens.



CANADIAN INDUSTRIES LIMITED

Mutations de propriétés

15 avril — Une vente par Armand Forget à Albert Brière (fils de Delphis) reçue devant Me G. Léonard, notaire, le 29 mars 1947, du No 1-87 Ville St-Jérôme. Prix \$525.00. Enregistrée sous No 151579.

15 avril — Une vente par la Ville St-Jérôme à Paul Paquin, reçue devant Me G. Léonard, notaire, le 1er avril 1947, d'un bloc de terrain composé : a) de partie des Nos 10-107 et 10-118 Ville St-Jérôme et b) des Nos 10-101, 102, 103, 104, 105, 106, 109, 120, 121, 122, 123, et 124 Ville St-Jérôme, mesurant le dit bloc 135 pieds au nord, 154 pieds au sud par une profondeur de 220 pieds et contenant une superficie de 33,770 pieds carrés. Borné au nord par la rue Scott (10-146, à l'est par le résidu des lots Nos 10-118 et 10-107, faisant partie d'une rue projetée, continuation de la rue Fournier, au sud par la rue Carillon (10-181, à l'ouest par les Nos 10-100 et 10-125. Prix \$337.00. Enregistrée sous No 151580.

15 avril — Une vente par Armand Vaudry à Moïse Sigouin, (St-Donat) reçue devant Me G. Léonard, notaire, le 8 avril 1947, d'un terrain mesurant 50 pieds de largeur sur 100 pieds de profondeur, et composé : a) de partie du No 51-11 Ville St-Jérôme, mesurant 40 pieds de largeur sur 100 pieds de profondeur, et b) de partie du No 51 Ville St-Jérôme, mesurant 10 pieds de largeur sur 100 pieds de profondeur, ce dit emplacement borné en front vers l'ouest par la rue Loranger, d'un côté vers le sud par le terrain appartenant à la Congrégation des Soeurs de Ste-Anne, de l'autre côté vers le nord par le résidu dudit No 51-11 restant au vendeur, et en arrière vers l'est par le résidu dudit lot No 51. Prix \$550.00. Enregistrée sous No 151584.

15 avril — Une vente par Octavien Tessier, es-qual, de Greffier pour la Ville St-Jérôme, à la Ville St-Jérôme, reçue devant Me G. Léonard, notaire, le 9 avril 1947, du No 10-183 Ville St-Jérôme. Prix \$76.00. Enregistrée sous No 151585.

15 avril — Une vente par Bernard Durocher à Rolland Blondin (274 rue Ste-Lucie) reçue devant Me G. Léonard, notaire, le 12 avril 1947, du No 16 Ville St-Jérôme, avec maison à 2 étages et 2 logements et autres dépendances dessus érigées. Prix \$4,500.00. Enregistrée sous No 151586.

16 avril — Une vente par Henri Legault à Napoléon Legault (Val Barrette) reçue devant Me J. L. Desjardins, notaire, le 12 avril 1947, du No 4-39 Ville St-Jérôme, avec les bâtisses dessus érigées. Prix \$6,000.00. Enregistrée sous No 151598.

16 avril — Une vente par Léon Ethier à Georges Allaire, reçue devant Me J.-P. Léonard, notaire, le 24 mars 1947, du No 284A-103 Ville St-Jérôme. Prix \$2,000.00. Enregistrée sous No 151623.

16 avril — Une vente par la Ville Saint-Jérôme à Laurentian Textile Company, reçue devant Me J.-P. Léonard, notaire, le 9 avril 1947, des Nos 9-13 à 9-25 incluant Ville St-Jérôme. Prix \$3,250.00. Enregistrée sous No 151628.

16 avril — Une vente par Bernard Labonté à Fernand Desormeaux reçue devant Me J.-P. Léonard, notaire, le 9 avril 1947, du No 284A-61 Ville St-Jérôme, à distraire la partie nord-est dudit lot vendue à Philippe Miron. Prix \$3,800.00. Enregistrée sous No 151629.

16 avril — Une vente par Lucien Parent à Bernard Labonté, reçue devant Me J.-P. Léonard, notaire, le 11 avril 1947, du No 284-127 Ville St-Jérôme. Prix \$300.00. Enregistrée sous No 151630.

24 avril — Une vente par Valérien Lauzon à Le Directeur, Loi sur les terres destinées aux Anciens Combattants, reçue devant Me J.-M. Vermette, notaire, le 12 avril 1947, de partie du No 484 Ville St-Jérôme, contenant 50 pieds de largeur par 200 pieds de profondeur, mesure anglaise, plus ou moins, et bornée comme suit : en front à l'ouest par la rue Laviolette, en arrière à l'est par la rivière du Nord, d'un côté au nord, par la propriété d'Henri Boivin et de l'autre côté au sud, par autre partie dudit No 484 appartenant au vendeur. Sans bâtisse. Prix \$500.00. Enregistrée sous No 151726.

28 avril — Une vente par la Ville St-Jérôme à Mlle Antoinette Sigouin (34 rue Boyer) reçue devant Me J. Jarry, notaire, le 17 avril 1947, 1.— du No 49-63 Ville St-Jérôme. 2.— de partie du No 49-61 Ville St-Jérôme, laquelle partie mesure 8 pieds de largeur par 55 pieds de profondeur et est bornée comme suit : en front par le No 49-64, d'un côté vers l'ouest par partie du lot No 49-61, propriété de Ernest Fugère, à la profondeur, vers le nord, par autre partie du lot No 49-61, propriété de la Ville St-Jérôme, et de l'autre côté, vers l'est par partie du No 49-62, ci-après d'écrite. 3.— Partie sud du No 49-62 Ville St-Jérôme, laquelle partie mesure 12 pieds de largeur par 55 pieds de profondeur et est bornée comme suit : en front vers le sud, par le No 49-63 ci-dessus en 1er lieu d'écrite, d'un côté, vers l'ouest par partie du No 49-61, à la profondeur vers le nord, par autre partie du No 49-62, propriété de la Ville St-Jérôme, et de l'autre côté vers l'est par le No 500 propriété du Canadien Pacifique. Prix \$25.00. Enregistrée sous No 151787.

28 avril — Une cession à titre de dation en paiement par Angéline Pilon, Vve Joseph Chartrand à sa fille Alice Chartrand, reçue devant Me J. Jarry, notaire, le 21 avril 1947, de partie du No 35 Ville St-Jérôme, mesurant 45 pieds de largeur par la pro-

fondeur qu'il y a, à partir de la rue Labelle à la Rivière du Nord et est borné comme suit : à l'est par la rue Labelle, à l'ouest en arrière, par la rivière du Nord, d'un côté par Chs. Lorrain et de l'autre côté par Mlle Lorrain. Prix \$1,700.00. Enregistrée sous No 151788.

28 avril — Une vente par Charles A. Lorrain à Aimé Desforges, (233 rue Montigny) reçue devant Me Jules Jarry, notaire, le 22 avril 1947, de partie du No 362 Ville St-Jérôme, lequel emplacement mesure 50 pieds de largeur par 100 pieds de profondeur, mesure anglaise et est borné comme suit : en front, par la rue Montigny, autrefois rue St-Sauveur, en arrière par le vendeur, d'un côté par Athanase Roy, et de l'autre côté par un passage mitoyen existant entre les bâtisses actuelles et se prolongeant jusqu'à l'arrière du terrain soit 100 pieds de profondeur. Prix \$9,000.00. Enregistrée sous No 151789.

28 avril — Une vente par Marcel Lalonde à Ludger Brière (126 rue Labelle), reçue devant Me J. Jarry, notaire, le 16 avril 1947, du No 497-16 Ville St-Jérôme. Prix \$2,200.00. Enregistrée sous No 151790.

28 avril — Une vente par Ludger Brière à François Tanguay, reçue devant Me J. Jarry, notaire, le 21 avril 1947, du No 497-16 Ville St-Jérôme. Prix \$2,400.00. Enregistrée sous No 151791.

28 avril — Une vente par Hervé Thuot à Wilfrid Martin (513 rue Latour), reçue devant Me J. Jarry, notaire, le 21 avril 1947, du No 284A-42 Ville St-Jérôme. Prix \$5,500.00. Enregistrée sous No 151792.

28 avril — Une vente par Albert Joanis à Léopold Beaudry (124 rue Pilon) reçue devant Me J. Jarry, notaire, le 23 avril 1947, du No 432-17 Ville St-Jérôme. Prix \$5,500.00. Enregistrée sous No 151793.

29 avril — Une vente par Raoul Béllis à Charles Forget (St-Antoine des Laurentides) reçue devant Me G. Léonard, notaire, le 25 avril 1947, du No 283-42 Ville St-Jérôme. Prix \$8,600.00. Enregistrée sous No 151796.

30 avril — Une vente par Marie Jeanne alias Mary Desjardins, épouse de Em. Gagnon à Frs. Georges Dagenais, (351 rue Brière) reçue devant Me G. Léonard, notaire, le 9 avril 1947, de partie du No 459-38 Ville St-Jérôme, mesurant 55 pieds de largeur sur 94 pieds de profondeur à partir du côté est du trottoir est de la dite rue Brière, le tout mesure anglaise. Borné en front vers l'ouest par la rue Brière, d'un côté vers le nord par le No 459-37 et l'autre côté vers le sud par le No 459-39; et en arrière vers l'est par le résidu dudit lot No 459-38 restant à la vendeuse. Prix \$957.00. Enregistrée sous No 151826.

30 avril — Une vente par la Ville St-Jérôme à Albertine Guay, épouse Charles Thibault (281 rue Brière) reçue devant Me Gustave Léonard, notaire, le 10 avril 1947, des Nos 10-132, 133, 134 et 135 Ville St-Jérôme. Prix \$1,000.00. Enregistrée sous No 151827.

30 avril — Une vente par la Ville St-Jérôme à A. Rosaire Rochon, (568 Ave Parent) reçue devant Me G. Léonard, notaire, le 15 avril 1947, des Nos 10-34A, 10-35A, 10-36A, 10-37, 10-38A, 10-39A, 10-40A, 10-65, 10-66, 10-67, 10-68, 10-69, 10-70 et 10-71 Ville St-Jérôme. Prix \$3,750.00. Enregistrée sous No 151831.

30 avril — Une vente par Gérard Gascon à Rolland G. Desjardins (291 rue Durand) reçue devant Me G. Léonard, notaire, le 16 avril 1947, de partie du No 362 Ville St-Jérôme, mesurant 50 pieds de largeur sur 100 pieds de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins, borné en front vers l'est par une rue projetée étant partie du No 362; d'un côté vers le sud par un emplacement appartenant déjà à l'acquéreur et partie par un emplacement appartenant à Raymond Riopel, de l'autre côté vers le nord par un autre emplacement faisant partie dudit No 362 appartenant à Marcel Lapierre, et en arrière vers l'ouest par le résidu dudit No 362 appartenant à la Ville St-Jérôme. Prix \$135.00. Enregistrée sous No 151833.

30 avril — Une vente par Rolland G. Desjardins à Raymond Riopel, (254 rue Latour) reçue devant Me G. Léonard, notaire, le

16 avril 1946, 1.— de partie du No 362 Ville St-Jérôme, partant à l'est à une distance de 17 pieds de la ligne de la rue Durand et long de l'emplacement appartenant déjà à l'acquéreur, et mesurant environ 36 pieds le long du dit emplacement appartenant déjà à l'acquéreur; la base du triangle ou ligne nord mesurant 11 pieds; l'un des côtés ou ligne est mesurant 36 pieds et l'autre côté ou ligne ouest mesurant environ 36 pieds, mesure anglaise, et plus ou moins. Cedit morceau de terrain borné comme suit : vers l'ouest par l'emplacement faisant partie dudit No 362 appartenant déjà à l'acquéreur et en arrière vers le nord, par le résidu dudit No 362 appartenant au vendeur. 2.— de partie du No 362 Ville St-Jérôme mesurant 50 pieds de largeur sur 50 pieds de profondeur; borné en front vers le sud par l'emplacement appartenant déjà à l'acquéreur et partie par l'emplacement appartenant au vendeur, en arrière vers le nord par partie dudit No 362 appartenant à Marcel Lapierre, d'un côté vers l'est par le résidu dudit No 362, appartenant au vendeur, et de l'autre côté vers l'ouest par partie dudit No 362 appartenant à la Ville de St-Jérôme. Prix \$115.00. Enregistrée sous No 151834.

30 avril — Une donation par Damien Desjardins à Edouard Desjardins, son fils, reçue devant Me G. Léonard, notaire, le 18 avril 1947, du No 49-14 Ville St-Jérôme. A distraire un morceau de terrain de forme triangulaire situé à l'angle nord-est dudit lot, mesurant 8.9 pieds le long de la rue Fournier sur environ 39 pieds de longueur vendu à Armand Clouatre. A diverses charges. Enregistrée sous No 151836.

30 avril — Une vente par la Ville St-Jérôme à Maurice Corbeil (324 rue Bocage) reçue devant Me G. Léonard, notaire, le 18

avril 1947, de partie du No 362 Ville St-Jérôme, mesurant 25 pieds de largeur en front sur la rue Chartrand et 72 pieds de largeur à la profondeur, sur 100 pieds de profondeur dans la ligne sud, et 110 pieds de profondeur dans la ligne nord-est, sans bâtisse. Borné comme suit : en front vers l'est, par la rue Chartrand; à la profondeur, vers l'ouest par partie du No 362 appartenant à la vendeuse; d'un côté vers le sud par partie dudit lot No 362 appartenant à Marcel Lapierre et de l'autre côté vers le nord-ouest par une rue projetée faisant partie dudit No 362. A distraire dudit morceau de terrain le terrain nécessaire pour l'arrondissement du coin des susdites rues Chartrand et projetée. Prix \$125.00. Enregistrée sous le No 151837.

30 avril — Une vente par la Ville St-Jérôme à Gérard Raymond, reçue devant Me G. Léonard, notaire, le 18 avril 1947, des Nos 10-21A, 10-22A et 10-183 Ville St-Jérôme et de partie des Nos 10-23A, 10-20A, 10-24A et 10-183 Ville St-Jérôme mesurant 158 pieds et 3/10 de pieds au nord, 175 pieds au sud par une profondeur de 110 pieds, contenant une superficie totale de 18,330 pieds carrés. Borné au nord par la rue Trudel (10-25A et une partie dudit lot No 10-183, à l'est par les Nos 10-187, 10-186, 10-185, et 10-184, au sud par les Nos 11-23, 11-22, 11-21 et 11-20 et au nord-ouest par les parties des Nos 10-20A, 10-23A, et 10-24A, faisant partie de la rue projetée, continuation de la rue Fournier. Prix \$1,833. Enregistrée sous No 151838.

Saint-Jérôme le 6 mai 1947.  
(signé) Léonard et Turbide,  
Régistrateur.

Des déclarations...

(Suite de la page 3)

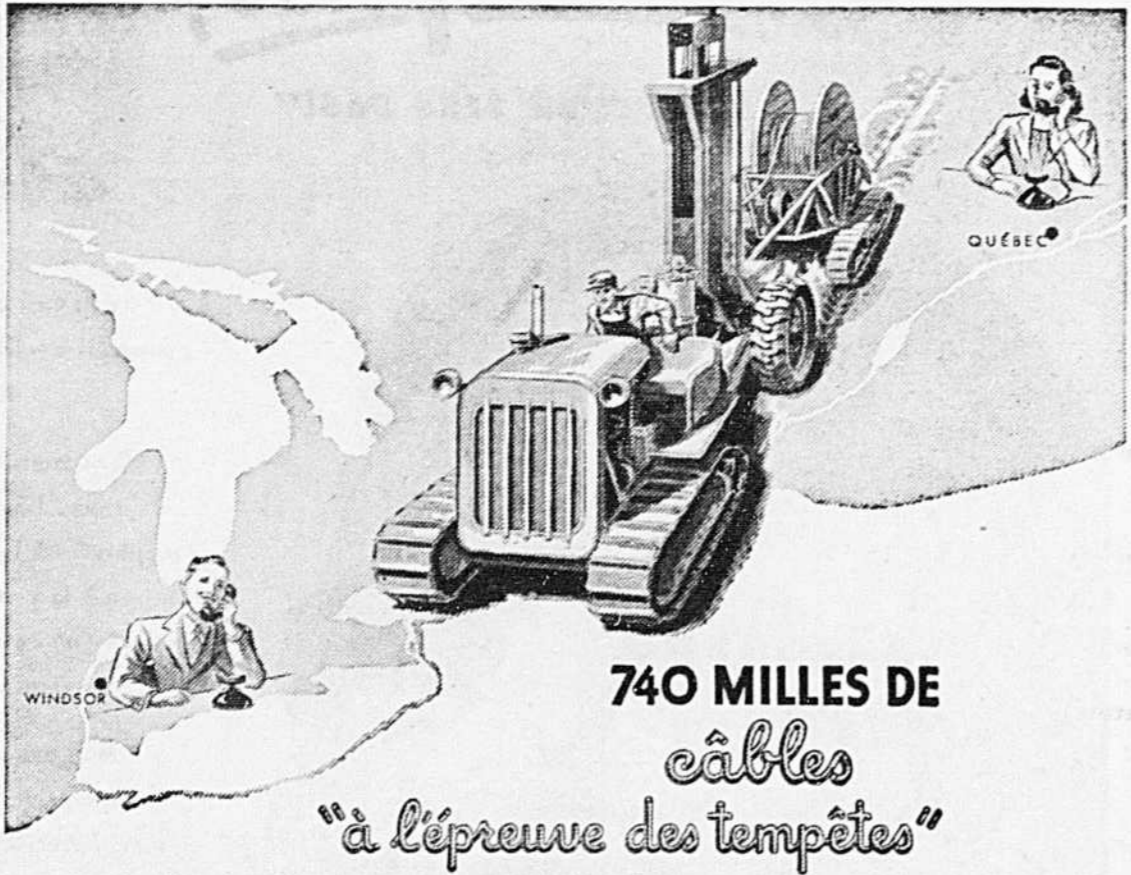
jours mal à mon ami Paul Lalonde. J'ai alors dit à mon ami de demander au garde de se faire changer de côté parce qu'il était pour se faire tuer.

Le 25 avril 1947, Ferdinand Laframboise m'a demandé de se sauver avec lui. Il m'a dit que ce serait facile. Il était pour appeler le garde monsieur Thinel. Il devait mettre un cadenas dans un bas et l'assommer avec cela. Ensuite, il devait descendre en bas et assommer le gouverneur monsieur Gauthier. Pour manger il devait arrêter un boulanger, voler des gâteaux et se pousser avec. Il avait aussi avant cela parlé de se sauver pendant la messe le dimanche. Il devait assommer le garde monsieur Morin et prendre sa course vers la porte. Quand Ferdinand Laframboise m'a demandé de me sauver avec lui, je n'ai pas voulu parce que j'aime mieux attendre ma sentence. Je n'ai jamais eu l'idée de me sauver.

REAL CHAREST

Je suis âgé de 25 ans. Je connais Ferdinand Laframboise depuis le 18 avril 1947. J'attends ma comparution pour vol. Je dois comparaître le 28 avril 1947. Ferdinand Laframboise parle de s'évader depuis le 18 avril 1947. Au commencement je croyais que c'était des farces mais depuis lundi le 21 avril 1947 je savais que c'était sérieux. Il m'a demandé une fois de me sauver avec lui mais j'ai refusé catégoriquement. La première fois que Laframboise devait se sauver c'était avec Daigneault. Ils devaient défaire un chassis. Daigneault avait dit à Laframboise qu'il avait les outils pour cela. Daigneault avait dit à Laframboise que deux "bolts" étaient déjà "slack". Ensuite, ils devaient se sauver par le mur de pierre.

La deuxième fois Daigneault a valet dit à Laframboise de "pryer" le lit entre les barreaux du grand chassis à droite. C'était l'intention de Laframboise de faire cela le dimanche matin s'il manquait son coup le 25 avril. Le 25 avril 1947 Ferdinand Laframboise devait assommer le garde, monsieur Thinel, ensuite il devait descendre avec un autre et pendant que cet autre



740 MILLES DE câbles "à l'épreuve des tempêtes"

D'ICI DEUX ANS, la voix humaine sera transmise de Québec à Windsor (et, bien entendu, entre plusieurs autres localités) au moyen de câbles dits "à l'épreuve des tempêtes"—dont l'installation sera, en grande partie, souterraine.

Le parachèvement de ces travaux fait partie du vaste programme de développement que nécessite le nombre toujours croissant des appels interurbains. En plus de réduire les délais au minimum, ces nouveaux câbles assureront une excellente transmission, quelque temps qu'il fasse.

Nous nous employons également à augmenter le nombre des lignes et des tableaux de distribution, complétant ainsi un programme qui vise à conserver à l'Interurbain l'enviable réputation dont il jouit dans le domaine des communications.

LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE BELL DU CANADA



**EST PROCHE**

**DES VACANCES**

**LE TEMPS**

**POUR UNE CONDUITE D'ÉTÉ PLUS SÛRE**

**LES PNEUS DOMINION ROYAL**

*"Il ne se fait pas de meilleur pneu!"*

Durant tous vos voyages de vacances, vous tiendrez à cette conduite sûre et de tout repos que donnent les pneus Dominion Royal. Ils S'ÉCHAUFFENT MOINS en marche, grâce aux "flancs ventilés"—DURENT PLUS LONGTEMPS, grâce à "l'assujettissement scientifique des cordes"—vous donnent des ARRÊTS SURS ET RAPIDES, grâce aux "blocs exclusifs de la semelle de sûreté." Les pneus Dominion Royal sont le choix des fabricants d'automobiles comme équipement d'origine. Remplacez vos vieux pneus usés par de nouveaux pneus Dominion Royal.

Voyez votre marchand de pneus Dominion Royal aujourd'hui

**DOMINION RUBBER COMPANY LIMITED**



# LE MONDE

# SPORTIF



## St-Jérôme blanchit le "All Stars" 12 à 0

(Par Gaston LAPORTE)

A l'occasion de la fête de l'Ascension, le St-Jérôme recevait le "All Stars" de Montréal, dans une partie d'exhibition à laquelle plusieurs joueurs du circuit Provincial prenaient part. C'est devant une foule encore jamais vue que les Jérômiens ont infligé une sanglante défaite en blanchissant le club adverse au compte de 12 à 0.

Encore une fois, les nôtres ont démontré leur puissance au bâton en frappant 10 fois en lieu sûr pour démolir l'équipe adverse et pour retirer 3 lanceurs au monticule. Peerless Léveillé et Raymond Aubry, deux étoiles de cette victoire, ne cessent de s'accroître de la popularité auprès des habitants. Yves Nadon et Gaëtan Charbonneau frappèrent tour à tour pour des simples.

Le receveur du "All Stars" "Fly" qui se rapportait cette semaine au camp d'entraînement du Jersey City fut mal protégé par les siens mais mérite toutes nos félicitations et notre admiration pour sa belle tenue et ses arrêts magnifiques.

Après ce triomphe, le populaire géant Larry Beauchamp avait le sourire aux lèvres et félicita l'équipe du beau travail qu'elle venait de démontrer.

N'oublions pas qu'une foule record est attendue pour la partie de dimanche prochain, 25 mai, alors que le St-Jérôme recevra la visite du St-Bruno.

ST-BRUNO vs ST-JEROME

Dimanche, 25 mai, à 2.30 hres au terrain d'exposition

Le St-Bruno rencontrera le St-Jérôme, dimanche, 25 mai, dans une partie régulière de la ligue Métropolitaine. Fier de son premier triomphe contre le Longueuil, le St-Bruno tentera de faire subir une première défaite aux Jérômiens.

Le St-Bruno possède des joueurs d'expérience comme Bénard, Ogleman, Marcell, en plus du fameux lanceur Dutilly qui, à sa première apparition au monticule contre le Longueuil, retira 15 hommes du marbre; mais les Jérômiens sont confiants et n'ont rien à craindre avec des lanceurs de calibre Provincial, tels que Peerless Léveillé et Raymond Aubry qui depuis le commencement de la saison du Baseball ont prouvé à maintes reprises qu'ils étaient en bonne condition physique pour faire face à n'importe quel club qui oserait les affronter.

Donc en foule, dimanche, au terrain d'exposition, pour voir à l'oeuvre une équipe entièrement Jérômiennne qui a besoin encore de votre support et de votre encouragement.

### REMERCIEMENTS

Comme la semaine dernière, nous continuons à donner une liste des généreux souscripteurs qui ont bien voulu verser un certain montant d'argent pour permettre à la direction de mener à bonnes fins leurs activités dans le domaine du Baseball.

Molson's Breweries, M. J. N. Bousquet, prop. Agent; Paquette et Frères, Marchand de bois de toutes sortes; Euclide Leroux, épiciers; C. LeCoudé, Nettoyeur-teinturier Crémérie St-Jérôme, Fernand Casavant, prop.; Laurentian Textile, M. J. Marcoux, prop.; Lionel Gauthier, Nettoyeur; Garage Savage, Eugène Savage, prop.; Magasin E.M. Store, Laurent Aubry, prop.; Ernest Lauzon épiciers et licencés; Isidore Auger, épiciers-bouchers.

## Gagnant du trophée Memorial Calder pour la saison 1946-1947

Il n'y a pas eu beaucoup de doute chez ceux des rédacteurs sportifs ou des commentateurs à la radio, quant au choix de la meilleure recrue de la saison 1946-47 de la ligue Nationale de hockey. Un seul d'entre eux n'a pas désigné Howie Meeker, l'ailier droit de 22 ans des Maple Leafs de Toronto.

En obtenant la ligue honoraire du trophée Memorial Calder, accordé, chaque année, "au joueur le plus effectif, à sa première saison dans la ligue Nationale de hockey", Meeker s'est vu décerner un total de 49 points, sur un total possible de 54, par les 18 personnes chargées de donner des votes. Howie a donc gagné le précieux trophée, ainsi que la somme de \$1,000 votée par la ligue Nationale de hockey, d'une façon absolument décisive. Bien loin en arrière de lui s'est trouvé Jimmy Conacher, des Red Wings de Detroit, qui a obtenu 13 points. Conacher a terminé en avant de Cal Gardner, des Rangers de New-York, qui a eu 9 points.

Chaque voteur avait trois choix à faire et les points étaient accordés sur une base de trois-deux-un. Meeker a été le premier choix de 15 des voteurs tandis que deux autres l'ont nommé en deuxième place.

Voici, maintenant la liste des 14 recrues qui ont obtenu des votes pour le trophée Calder ainsi que leur nombre de points: Howie Meeker 49, Jimmy Conacher 13, Cal Gardner 8, Leo Gravelle 8, Fernie Flamon 5, Roger Léger 5, Bill Gadsby 4, Gordon Howe 4, Gus Mortson 4, Ralph Nistrass 2, Leo Reise 2, Garth Bosesch 2, Pat Lundy 1, Church Russell 1.

Le choix de Meeker présente de belles considérations. Il y a un peu moins de trois ans, il gisait dans un hôpital militaire du Nord de l'Angleterre. Ses jambes étaient toutes marquées de blessures de shrapnels et il se demandait s'il jouerait jamais au hockey. Howie avait été gravement blessé, lorsqu'une grenade avait explosé à ses pieds, au cours d'exercices d'entraînement.

Après avoir quitté l'hôpital, il commença un cours d'entraînement physique où il constata qu'il pourrait encore se servir de ses jambes. Quelque temps plus tard, il retourna dans la zone européenne de combat, pour une 2ème fois, après avoir passé trois mois, à l'automne 1944, à aider dans les réparations d'outillage de bombardement. Meeker s'est enrôlé compagnie numéro 1 de l'outillage de chemins de fer du Canada, en avril 1943, à Stratford, Ontario. Il est passé, outre-mer, sept semaines plus tard et, sur le continent, il servit en France, Hollande, Belgique et Allemagne. Après un remarquable rendement de crédit militaire, Howie revint au Canada, le dernier jour de 1945, et il obtint son licenciement, peu après.

Immédiatement, il passa aux seniors de Stratford dans l'Ontario Hockey Association. Il a exceptionnellement bien joué avec le Stratford, en particulier, lorsqu'il a compté 7 buts et obtenu 7 assistances dans une série semi-finale avec les Stratfords de Toronto. Une fracture de bras mit fin à ses exploits sur la glace dans les dernières semaines de la saison. Meeker a signé avec les Maple Leafs, le printemps dernier, et il a célébré l'événement, en se mariant, une semaine plus tard.

Ce serait mal dire que de juger sa première saison dans la ligue Nationale de hockey comme non sensationnelle. Il a terminé la saison régulière avec 27 buts et il a obtenu 18 assistances pour un total de 45 points. Il a terminé en 3ème position chez les pointeurs du Toronto, Ted Kennedy et Syl Apps étant les seuls meilleurs que lui. Chez les pointeurs de toute la ligue, il a fini en 12ème place.

Howie a établi deux records chez les recrues, au cours de la dernière saison. Son total de 27 buts est un nouveau record pour un nouveau venu dans la L.N.H. et lorsqu'il a compté cinq fois le soir du 8 janvier, comme le Toronto déclassait le Chicago, par 10 à 4, il est devenu le premier nouveau venu dans l'histoire de la ligue à compter 5 fois dans une partie. Incidemment, il a été aussi le seul joueur dans la ligue à enregistrer 4 fois dans une partie de la saison dernière.

Meeker est le 5ème joueur de Toronto à être choisi comme la recrue de la saison. Les autres ont été Syl Apps, Gaye Stewart, Gus Bodnar et Frank McCool. Le vainqueur de l'an dernier a été Edgard Laprade des Rangers de New-York.

Howie Meeker est né, à Kitchener, Ontario, le 4 novembre 1924. Il a commencé à jouer au hockey, à l'école publique et à l'école supérieure, à Kitchener, pour briller, ensuite, avec le club junior B de Kitchener, en 1940-41. La saison suivante, il était à Stratford où il a aidé le club de cette ville à gagner les championnats de l'O.H.A. et All-Ontario, catégories juniors B. Howie a joué sa dernière saison, avant de s'enrôler, avec le Stratford Junior A.

Le sensationnel nouveau venu de 5 pieds et 8 pouces et demi de taille et de 170 livres de poids est le père d'une fillette depuis une semaine. Ses parents demeurent à New Hamburg, près de Stratford, et il a quatre jeunes frères qui sont ses grands supporters et qui comptent que ses prochaines années seront aussi prospères que la dernière dans la ligue Nationale.

Voici les noms de ceux qui étaient nommés pour choisir le vainqueur du trophée Memorial Calder: New York: Jim Burvink, Leo Lee, Joe Nichols; Montréal: Paul Parizeau, Armand Yokisch, Charlie Mayer; Detroit: Doug Vaughan, Marshall Dann, Louis Walter; Toronto: Jim Vipond, Bobby Hewitson, Joe Perlove; Chicago: Ted Damata, Tommy Johnston, Dan Desmond; Boston: Henry McKenna, Tom Fitzgerald, Web Morse (au nom de la Boston Hockey Writers Association).

Il ne fait aucun doute que sous son habile direction, notre club de golf va connaître un essor inégalé dans les années passées. A date, de nouvelles tondeuses sont arrivées ainsi qu'un nouveau tracteur et autre équipement requis pour l'entretien du terrain. Les travaux de rectification et d'amélioration des "fairways" et des "greens" sont commencés et seule la température inclemente de ces derniers jours en a retardé l'avancement.

L'achat de cette nouvelle machinerie, l'engagement de la main-d'oeuvre nécessaire, et l'organisation en général de ce programme a nécessité l'augmentation des contributions. Toutefois ces contributions sont plus que raisonnables, car elles restent quand même inférieures à celles des autres clubs du district, tout en permettant aux membres locaux d'avoir le terrain de golf pratiquement à la porte de leur demeure.

Le Club de Golf de St-Jérôme est une organisation locale, un appoint pour notre ville, et un attrait pour les visiteurs. Toutefois la coopération de tous ceux que le golf intéresse est absolument nécessaire.

La danse d'ouverture aura lieu au chalet du club le samedi 24 mai à 8 h. 30 p.m., et un tournoi "two balls foursome" est organisé pour 2 h. 30 de l'après-midi, ce qui permettra à tous les membres d'établir le premier contact.

## Tous les amateurs du hockey sont convoqués

N'oublions pas que c'est samedi le 24 mai (demain soir) à 8 heures et demie, au "Chalet Parent" de St-Jérôme, qu'aura lieu la soirée, en l'honneur du Royal de St-Jérôme, laquelle est attendue avec impatience de tous les fervents du hockey Jérômiens.

Deux orchestres ont été choisis pour cette soirée. Le premier, porte le nom de: **Orchestre du Royal Jérôme**, est composé de quelques joueurs du club et de deux de leurs amis, il jouera de 8 heures et demie à 1 heure; Le deuxième, l'orchestre de René Tourangeau et "ses Joyeux Laurentiens", débutera à 1 heure, en remplaçant l'autre orchestre. Cet orchestre s'est fait entendre dans plusieurs salles de danse de St-Jérôme et dans plusieurs villes du comté, où il a su se faire apprécier de tous les spectateurs. Léo Desforges, pianiste, que vous connaissez comme un artiste en musique de danse, est aussi un "As" sur sa batterie, où il se fera entendre ce soir-là.

A part des orchestres de danse, il y aura des chansons variées, données par des membres du club. Ce qui fait qu'à cette fête on ne s'ennuiera pas.

Si vous voulez vous amuser une dernière fois avec vos favoris du hockey, les Royaux Jérômiens, n'oubliez pas d'être présent demain soir.

Qu'on se le dise.

D. Morin, sec.

## Encourageons notre Club de

# BASEBALL

en assistant régulièrement au moins à ses parties locales.

## BULLETIN DE PECHE

A chaque semaine, vous trouverez dans cette page un bulletin de pêche, vous renseignant sur les conditions de la pêche. On vous donnera les heures les plus favorables des sept jours de la semaine pour vous livrer à votre sport favori.

Ces renseignements nous sont gracieusement fournis par le magasin d'articles de sports, Jean-Paul Soumis, situé rue Labelle à St-Jérôme.

La pêche sera meilleure aux heures suivantes:

	A.M.		P.M.	
Samedi 24	De: 9.10 à 3.30	De: 9.45 à 4.00		
Dimanche 25	10.10 à 4.25	10.40 à 4.55		
Lundi 26	11.05 à 5.20	11.35 à 5.45		
Mardi 27	11.55 à 6.10			
Mercredi 28	12.35 à 7.00	1.10 à 7.20		
Jeudi 29	1.30 à 7.45	2.00 à 8.10		
Vendredi 30	2.20 à 8.35	2.50 à 8.55		

## CEDULE - 1947

### Ligue Industrielle de Balle Molle de Saint-Jérôme

DATE	ECHO DU NORD	reçoit	ENDROITS
Mai 19	Echo du Nord Snow White	Laurentian Textile Petit Canadien	Terrain d'exposition Hôtel Bouvrette
" 21	Laurentian Textile Ch. de Commerce	Echo du Nord Snow White	Camp Militaire Terrain d'exposition
" 26	Petit Canadien Laurentian Textile	Ch. de Commerce Snow White	Terrain d'exposition Camp Militaire
" 28	Echo du Nord Snow White	Ch. de Commerce Laurentian Textile	Terrain d'exposition Hôtel Bouvrette
Jun 2	Ch. de Commerce Snow White	Petit Canadien Echo du Nord	Terrain d'exposition Hôtel Bouvrette
" 4	Petit Canadien Laurentian Textile	Echo du Nord Ch. de Commerce	Terrain d'exposition Camp Militaire
" 9	Echo du Nord Laurentian Textile	Snow White Petit Canadien	Terrain d'exposition Camp Militaire
" 11	Echo du Nord Snow White	Petit Canadien Ch. de Commerce	Terrain d'exposition Hôtel Bouvrette
" 16	Ch. de Commerce Petit Canadien	Echo du Nord Snow White	Terrain d'exposition Hôtel Bouvrette
" 18	Ch. de Commerce Petit Canadien	Laurentian Textile Snow White	Terrain d'exposition Hôtel Bouvrette
" 23	Ch. de Commerce Petit Canadien	Echo du Nord Laurentian Textile	Terrain d'exposition Hôtel Bouvrette
" 25	Echo du Nord Snow White	Laurentian Textile Petit Canadien	Terrain d'exposition Hôtel Bouvrette
" 30	Laurentian Textile Ch. de Commerce	Echo du Nord Snow White	Camp Militaire Terrain d'exposition
Juil. 2	Petit Canadien Laurentian Textile	Ch. de Commerce Snow White	Terrain d'exposition Camp Militaire
" 7	Echo du Nord Snow White	Ch. de Commerce Laurentian Textile	Terrain d'exposition Hôtel Bouvrette
" 9	Ch. de Commerce Snow White	Petit Canadien Echo du Nord	Terrain d'exposition Hôtel Bouvrette
" 14	Petit Canadien Laurentian Textile	Echo du Nord Ch. de Commerce	Terrain d'exposition Camp Militaire
" 16	Echo du Nord Laurentian Textile	Snow White Petit Canadien	Terrain d'exposition Camp Militaire
" 21	Echo du Nord Ch. de Commerce	Petit Canadien Laurentian Textile	Terrain d'exposition Hôtel Bouvrette
" 23	Snow White Petit Canadien	Ch. de Commerce Laurentian Textile	Hôtel Bouvrette Terrain d'exposition

X La balle est mise au jeu à 7 heures précises.  
X En cas de mauvaise température, les parties sont remises au lendemain.

(Communiqué).

## "La Colonie de Vacances" en campagne

Vendredi soir dernier, le 16 mai, avait lieu à la salle du marché, l'ouverture de la campagne de la Colonie de Vacances, organisée par la Chambre de Commerce des Jeunes de St-Jérôme.

Parmi les personnes présentes à cette ouverture, on remarquait: M. le chanoine Emile Dubois, curé de Saint-Jérôme; M. J.-L. Blanchard, N.P., député provincial du comté de Terrebonne; M. le Juge Hermann Barrette, nouveau Magistrat de la Cour des Sessions de la Paix; M. François Marchand, président de la Jeune Chambre; M. Maurice Girard, président du Comité de la Colonie de Vacances; M. René Hébert, trésorier de la Chambre de Commerce des Jeunes; M. Noël Boucher, président du Comité d'Action Catholique, ainsi que madame Boucher, et plusieurs autres.

C'est le président de la Jeune Chambre, M. François Marchand, qui souhaita la bienvenue à l'assemblée et déclara officiellement la campagne ouverte.

M. Maurice Girard, président du Comité de la Colonie de Vacances, adressa quelques mots pour remercier les généreux donateurs qui ont déjà souscrit à cette campagne et pour encourager leurs concitoyens à suivre l'exemple donné.

M. le Juge Hermann Barrette, appelé à dire quelques mots, félicita la Jeune Chambre de son initiative et invita les Jérômiens à souscrire généreusement à cette belle oeuvre.

M. le notaire J.-L. Blanchard offre ensuite sa souscription, au nom du Ministre de la Jeunesse, l'honorable Jean-Paul Sauvé, et l'excuse de ne pouvoir être présent à cette assemblée. Il ajouta qu'il voyait la possibilité d'une reconnaissance tangible à l'oeuvre des terrains de jeux de St-Jérôme.

M. le chanoine Emile Dubois, à son tour, a fait un appel bien pressant auprès de la population de St-Jérôme, et affirme que c'est une oeuvre de prévention, de formation et de sanctification. Il demanda à ses paroissiens de ne pas décevoir la Chambre cadette et de les aider généreusement. Il félicita ceux qui ont toujours bien répondu à sa demande et espère qu'ils continueront de se montrer généreux, surtout pour une oeuvre si belle.

Notre pasteur fut remercié par M. Maurice Girard. M. l'abbé Paul-Emile Perron, vicaire de St-Jérôme, qui a déjà été 4 ans directeur à la Colonie des Grèves, à Contrecoeur, est nommé directeur de la Colonie de Vacances.

## Nouvelles de la paroisse St-Jérôme

### MARIAGES

LABELLE-THERIEN: Samedi, le 24 mai, à neuf heures, en l'église paroissiale de Saint-Jérôme, aura lieu le mariage de Mlle Marie-Ange Labelle, fille de M. et Mme Emile Labelle, avec M. Georges Thérien, fils de M. Thomas Thérien, et de Mme Thérien décédée.

GAGNON-QUESNEL: Jeudi, le 29 mai prochain, à sept heures, en l'église de Saint-Jérôme, aura lieu le mariage de Mlle Béatrice Gagnon, fille de M. et Mme Jos. Gagnon, avec M. Ludovic Quesnel, fils de M. et Mme Jos. Quesnel, de la paroisse de St-Jean-Baptiste de La Salle.

### DECES

ROME GIBEAULT: A l'hôpital Général d'Ottawa, le 15 mai dernier, à l'âge de 51 ans, est décédé Me Roméo Gibeault, C.R., d'Ottawa. Ses funérailles ont eu lieu à Ottawa et l'inhumation a été faite à Saint-Jérôme.

RENE ALLAIRE: Le 15 mai dernier, à l'âge de 72 ans, est décédé M. René Allaire, époux de Marguerite Gauthier décédée. Ses funérailles ont eu lieu le 17 mai dans la paroisse St-Enfant-Jésus de Mlle-End, et l'inhumation eut lieu à Saint-Jérôme.

MME JOHN O'DONNELL: A Verdun, le 13 mai, à l'âge de 61 ans, est décédée Mme John O'Donnell, née Méline Guénette, de Verdun. Ses funérailles ont eu lieu le 16 mai à Notre-Dame Auxiliatrice de Verdun, et l'inhumation eut lieu à Saint-Jérôme.

### PAROISSE STE-PAULE MARIAGE

Samedi, le 24 mai, à huit heures, en la paroisse de Ste-Paule, sera célébré le mariage de Mademoiselle Thérèse Pitre, fille de M. et Mme Charles Pitre, avec M. Maurice Beauchamp, fils de M. et Mme Omer Beauchamp.

## L'ECOLE DE LA ROUTE

Mercredi dernier il était donné aux élèves de neuvième année de notre Collège commercial de visiter certaines usines des villes environnantes. La permission fut facilement accordée par les autorités.

A Montréal nous avons visité les ateliers de "La Presse", les éleveurs à grain, l'Hôtel de Ville, la Cathédrale ainsi que l'église Notre-Dame et son musée.

Nous avons ensuite contourné le mont Beloeil et nous nous sommes rendus à Saint-Hyacinthe où nous avons visité les ateliers d'un des plus grands facteurs d'orgues à tuyaux en Amérique: Casavant & Frères. Nous avons vu au travail des ouvriers d'expérience, couler les feuilles de métal, arrondir les tuyaux, ajuster les anches et faire l'accord final. Par bonheur, un orgue de trois claviers était installé dans la salle de montage. Quelques religieux nous firent une courte mais puissante démonstration de ce qu'était l'orgue à tuyaux.

Nous eûmes l'intention de parcourir les studios de la Quebec Production mais nous avons dû rebrousser chemin à cause de l'heure avancée.

Un grand intérêt fut porté à ce voyage grâce aux explications claires des frères qui nous accompagnaient.

G. L. 9e année.

## CHEZ HARRY

C'est le printemps avec sa parade de manteaux, costumes et robes pour dames, habits et paletots pour hommes.

Nos prix sont excessivement bas.

328, rue St-Georges — Saint-Jérôme

## Voyez Plus - Payez Moins! VOYAGEZ par AUTOBUS

### TAUX BAS!

#### Prix de voyages de St-Jérôme

	Passage Simple	ALLER & RETOUR (5 jours) (180 jours)
Montréal	\$ 85	\$ 1.55
Ottawa	2.55	4.60
Québec	5.10	8.55
Toronto via Montréal	8.35	13.55

(Taxe de transport en plus)

Pour renseignements complets, veuillez consulter votre Agent Local à Saint-Jérôme:

G. RAYMOND, RESTAURANT HOTEL LAPOINTE Tél. 470  
Tél. 247



## PETITS PAINS en éventail!

### RECETTE

Ajoutez 1 enveloppe Levure Royal Sèche active et 1 c. à thé sucre à 1 t. eau tiède. Brassez; laissez reposer 10 min. Portez au point d'ébullition 1 t. lait, ajoutez 5 c. à soupe sucre; ajoutez 2 c. à thé sel et laissez tiédir. Ajoutez au mélange de Levure. Ajoutez 3 t. farine tamisée et battez bien lisse. Ajoutez 4 c. à soupe shortening fondu et 3 autres t. de farine tamisée, ou assez pour faire une pâte facile à manipuler. Pétrissez bien; posez dans un bol graissé. Couvrez; laissez lever à la chaleur jusqu'au double du volume, environ 1 1/2 h. Ecrasez puis laissez lever de nouveau à la chaleur presque au double du volume, environ 40 min. Une fois la pâte levée, roulez-la en feuille rectangulaire de 1/2" d'épaisseur. Badigeonnez de beurre ou de shortening fondu et coupez en bandes de 1 1/2" largeur. Empilez 7 bandes ensemble; coupez en pièces de 1" largeur. Placez dans des moules à muffins graissés; couvrez, laissez lever à la chaleur, à l'abri des courants d'air, environ 1 h. Cuissez 20 min. au four à 400°F.



## Exposition de Lachute

Les 11, 12, 13 et 14 juin prochains

Un modèle d'exposition pour l'Est du Canada.

Quatre grandes journées et quatre grandes soirées.

Les entrées se feront jusqu'au 24 mai. Ecrivez pour notre liste de prix.

J. H. BLACK, président.

ALEX. BOTHWELL, secrétaire.

LACHUTE, Qué.

NOUVELLES DE SAINT-JEROME ET DU COMTE DE TERREBONNE

Travaux de démolition à Bouchard

En 1945, le département de la Défense nationale prenait le contrôle du vaste territoire, connu et désigné la guerre durant sous le nom de Plan Bouchard.

Le Plan Bouchard devenait de ce fait, après avoir produit des millions d'explosifs, un dépôt permanent de l'Ordonance.

Le Ministère de la Défense nationale a l'an dernier choisi les immeubles qu'il désirait garder pour ses besoins présents et futurs.

La compagnie Anglin-Norcross a commencé ses travaux la semaine dernière. Plus de 200 employés sont présentement au travail.

cessairement vu le nombre d'employés requis, le Service national de Placement recrute la main-d'oeuvre dans tout le territoire qu'il sert.

La compagnie Anglin-Norcross n'a ici que trois ou quatre de ses employés. Tous les contremaîtres des journaliers, des menuisiers ou de groupes spécialisés sont recrutés localement.

Le contremaître en chef sur les travaux est M. Pagé, un vieil employé de la compagnie. Le représentant officiel de la compagnie sur les travaux est M. Maurice Walsh, autrefois de Ste-Thérèse, fils de M. l'avocat Walsh qui demeure dans notre ville, de très nombreuses années.

Le Ministère de la Défense Nationale qui, au début de l'année, avait embauché un couple de cents hommes pour ses travaux ordinaires, les gardent tous à son emploi.

C'est dire aussi qu'il y a présentement sur le Plan, tant à l'armée que sur le contrat de démolition, près de 600 hommes au travail.

M. Dr COMTOIS élu Maire de Sainte-Thérèse

Aux abonnés de la Société des Concerts

La Société des Concerts de Saint-Jérôme demande à ses abonnés de bien vouloir lui faire parvenir leurs suggestions concernant les artistes qu'ils désiraient entendre au cours de la saison prochaine.

Toute communication doit être adressée à : Mlle Jeanette Parenteau, secrétaire, 424 Avenue du Palais, Saint-Jérôme.

Le tourisme aérien dans les Laurentides

Une imposante flottille d'avions particuliers représentant les dernières créations de l'industrie aéronautique de l'après-guerre survolera la région du nord de Montréal, en juillet prochain, à l'occasion de la première "visite de bonne entente" organisée au Canada depuis 1940 par la Sportsman Pilote Association of America, société qui groupe quelques centaines d'aviateurs sportifs venant de plusieurs parties des Etats-Unis.

A bord de ces 50 appareils de tourisme se trouveront 144 enthousiastes de l'aviation qui auront commencé leur envolée au Texas, en Floride, en Californie, et dans d'autres Etats de la république voisine.

Plusieurs personnes se demandent ce que l'on fera du Plan Bouchard. Tout ce qui est certain, c'est que le Gouvernement s'y installe de façon permanente.

"Aujourd'hui" imprimé à Saint-Jérôme

Depuis le mois dernier, le digeste français "Aujourd'hui" est imprimé aux ateliers de l'Imprimerie de St-Jérôme, Enrg.

On sait que cette revue mensuelle est publiée par les Editions d'Aujourd'hui Enr., rue Rachel, à Montréal. Avec des correspondants en Colombie, Italie, Allemagne, Chine, Argentine, Belgique, France, Mexique, Espagne et Hollande, ce digeste français offre aux lecteurs de belle littérature, des commentaires sur la politique, la littérature, les sciences, l'économie, l'histoire et les arts.

On pourra s'abonner à "Aujourd'hui" en s'adressant à 1961 est, rue Rachel, Montréal 34.

Congrès des Syndicats de l'imprimerie, à Joliette

Le 22e congrès de la fédération des métiers de l'imprimerie aura lieu les 9 et 10 août prochains, à l'hôtel de ville de Joliette.

C'est la décision qui a été prise, en fin de semaine, à une réunion du bureau fédéral de cet organisme, tenue à 1231, de Montigny est, à Montréal, sous la présidence de M. Georges-Alme Gagnon. Tous les syndicats affiliés sont priés de faire parvenir le plus tôt possible au secrétaire, M. Romeo Valois, les résolutions qu'ils entendent soumettre au congrès.

L'assemblée a adopté l'étiquette syndicale anglaise ainsi libellée: "National Syndicates Allied Printers Canada".

Les délégués ont pris connaissance d'un rapport de la commission d'arbitrage des métiers de l'imprimerie de la ville de Montréal touchant les normes régissant l'apprentissage des divers métiers de l'imprimerie pour la métropole et le district.

Obligations de Ste-Paule

Paul Gonthier & Cie Limitée dont M. Armand Normand est le représentant à St-Jérôme, annonce la vente de \$165,000 d'obligations de 2 1/2% et 3%, pour les Syndics de la paroisse de Ste-Paule.

Le produit de la présente émission servira à défrayer le coût de construction du soubassement de l'Eglise et du presbytère, dont les travaux sont en cours.

La paroisse de Ste-Paule, érigée en 1946, compte actuellement 600 familles et est située dans un quartier en plein développement, dans la ville de St-Jérôme; on prévoit une augmentation appréciable de sa population d'ici quelques années.

Les Syndics de la paroisse de Sainte-Paule ont été autorisés, en vertu des dispositions générales de la loi des Fabriques et Paroisses à prélever les sommes nécessaires au remboursement de l'emprunt, sur les immeubles des catholiques, situés dans la dite paroisse et ils ont transporté ces sommes à la Société Nationale de Fiducie, pour le compte des obligataires.

Echéance disponible: 1er mai 1967. — Prix: 100.25 et l'intérêt couru. Circulaires descriptives fournies sur demande.

On acceptera en paiement des valeurs précitées, toutes obligations rachetées par anticipation; les commandes sont acceptées par télégramme ou téléphone, aux frais de la maison Gonthier ou en s'adressant à M. Armand Normand à St-Jérôme.

Madeleine Parent...

(Suite de la première page) les remarques du juge au sujet de Madeleine Parent s'appliquent également à eux. La cause continue de s'instruire.

D'autre part dans un télégramme adressé au premier ministre Duplessis, M. Anthony Valente, président général de l'Union Internationale du Textile demande la libération des chefs canadiens de l'Union, MM. Kent Rowley, directeur canadien, Azé-lus Beaucage, organisateur et Mlle Madeleine Parent, organisatrice.

Ste-Adèle

(M. A. Focher)

Les fidèles, très nombreux, du programme de monsieur Claude-Henri Grignon, ont eu le plaisir d'entendre cette semaine, lors de l'une des émissions, la charmante berceuse composée par madame Caron-Legris pour le programme d'Un Homme et son Pécché. Félicitations à madame Caron-Legris et aussi à monsieur Grignon, pour son encouragement aux talents de "chez-nous".

Nous avons le plaisir d'annoncer que le Ste-Adèle Lodge, sous la nouvelle et compétente administration de monsieur A. Wilson, propriétaire, est à reformer toute l'organisation de ce bel hôtel. Nous aurons, le crois, l'hôtel le plus attrayant des environs. En plus de la musique tous les soirs au souper, tous les sports seront sous la surveillance d'experts. Il y aura une fête pour l'inauguration du "Pine" (annexe) le 1er juin prochain.

Monsieur et madame Raymond Legris étaient de passage à Ste-Adèle en fin de semaine. Monsieur Legris est le fils de madame Caron-Legris, de St-Jérôme.

Madame W. White, de Montréal, est à Ste-Adèle, dans sa villa, pour y passer la saison d'été.

Lapierre Monsieur Georges Barré, est à Ste-Adèle, pour une semaine, chez sa fille.

Monsieur et madame Albert Lapierre, mademoiselle Thérèse Barré étaient de passage à Ste-Adèle en fin de semaine.

Monsieur et madame Paul Rioux, de Montréal, étaient en visite à Ste-Adèle, cette semaine.

Il y a eu mardi, séance du Conseil de la Municipalité de Ste-Adèle.

Monsieur Aristide Vinet, de Verdun, était de passage chez M. Dumouchel.

Monsieur et madame Guy Clermont étaient les hôtes à Ste-Adèle de M. Dumouchel, en fin de semaine.

Monsieur Lionel Bertrand était de passage à Ste-Adèle et a rendu visite à M. Jos. Dumouchel.

Monsieur Gérard Rochon était de passage à Ste-Adèle, chez son père, le docteur Rochon.

Monsieur Jean Huberdeau, père de six enfants, s'est noyé accidentellement, à Ste-Marguerite, lundi.

La Fabrique de la Paroisse de Ste-Adèle est à faire subir certaines transformations au vieux presbytère pour le convertir en deux logis. Espérons que son aspect vieillot, cher aux anciens de Ste-Adèle, n'en sera pas trop affecté. L'on aimait, dans l'ombre de la non moins vieille église à reposer les yeux sur la chère vieille maison.

Mon voyage au Mexique

Monsieur Auguste Lorrain donnait, mercredi soir dernier, devant les membres de la Chambre de Commerce des Jeunes et leurs épouses, une conférence sur son récent voyage au Mexique. Pendant 35 minutes, il nous a transportés dans les zones torrides, pittoresques et montagneuses de ce pays, et a su intéresser vivement les quelques deux cents convives présents.

M. le juge Hermann Barrette était président d'honneur de ce dîner-causerie; M. Bernard Parent, président du Comité des dîners-causeries à la jeune Chambre, avait présenté le conférencier qui fut remercié par M. Jean-Charles Marchand.

A la table d'honneur, on remarquait: M. Fernand Leblanc, "Mlle St-Jérôme" (Mlle M. Filion, nouvelle reine d'embellissement élue quelques heures auparavant), M. Auguste Lorrain, M. le juge Hermann Barrette, M. Bernard Parent, M. Jean-Charles Marchand et Me Jean-Paul Léonard, N.P.

A cause du peu d'espace qui nous est réservé dans notre édition de cette semaine, nous regrettons de ne pouvoir donner la conférence de M. Lorrain. Nos lecteurs pourront la retrouver dans l'Avenir du Nord de la semaine prochaine.

St-Sauveur

(Par: Juliette VALENTI)

Monsieur et madame Georges Soudeau de St-Lambert, après un séjour d'une semaine à New York, sont toujours heureux de revenir admirer le beau site de St-Sauveur, du haut de leur demeure.

Etait de passage, à Saint-Sauveur, la jeune fille de l'Armateur de Norvège, qui devait donner à Montréal, un concert en l'honneur de la fête des Norvégiens, le 17 mai dernier.

Monsieur Nadeau, de l'hôtel Nadeau, est revenu enchaîné d'une excursion de pêche, du Domaine Valenti, dans les Laurentides. Malgré la température froide et tardive, monsieur Nadeau a été très heureux de la capture de belles truites. Il n'aurait pas été un pêcheur s'il ne s'était pas retrempe de deux souvenirs d'anciennes excursions.

Séance du Conseil de la Municipalité du village de St-Sauveur des Monts, le 5 mai 1947.

Le Conseil a reçu une requête des propriétaires des rues Laflèche et Hébert, demandant l'ouverture et la confection des rues sèches. Le Conseil a décidé de confier le cas à l'avocat du Conseil.

Le Conseil a reçu l'assurance que les travaux de creusement du Cour d'eau Cyr - Michaudville, doit commencer cet été.

Monsieur W.H. Kelly, entrepreneur, doit commencer les travaux de reconstruction de l'école nouvelle auecue aussi tôt qu'il aura reçu le tuyau nécessaire, ce qu'il attend prochainement.

Qu'il fait bon vivre à Saint-Sauveur, cette belle vallée où les montagnes semblent la couronner de joyaux "Des Laurentides". Les paysans y sont restés simples avec un brin de malice dans les yeux. Tout en restant attachés au sol de leurs aïeux, ils ne s'opposent pas pour tout cela au progrès qui se fait sentir de plus en plus.

A l'hiver, la jeunesse effrénée se grise de l'air enivrant des montagnes, en se livrant à leur sport favori, le ski. Ils ont l'impression de se payer le luxe d'une ballade en Suisse, tellement le site y est enchanteur.

A l'été, St-Sauveur retire d'autres profits de ses belles montagnes. Les classes finies, parents et enfants y séjournent les temps des vacances, où d'un pied léste les jeunes explorent les montagnes différents les uns des autres, mais également belles. Les plus âgés se contentent de les admirer. Si un cours d'eau y serpente, ce charmant village pourrait s'appeler, à juste titre, le roi du Nord. C'est pour quoi certains personnages distingués y ont vu une attraction particulière en habitant ici, l'hiver dernier, durant la saison de ski. Par exemple: Le Comte de Hautelocque, ambassadeur de France, à Ottawa, et sa famille ainsi que le Général de St-Désiré de Monsieur et madame Jean Valenti, qui avant son rappel pour la France, leur faisait part de son admiration pour St-Sauveur, lui rappelant un petit coin de la France, qui lui était tout particulièrement cher.

Qu'il fait bon à Saint-Sauveur, d'y vivre; c'est là aussi que les vieux veulent y mourir.

HENRI J. LEJOUR, o.d.

Optométriste

SPECIALISTE EN EXAMEN DE LA VUE

Ex-Optométriste de l'hôpital Notre-Dame, Montréal

Heures de bureau: 10 h. a.m. à 6 p.m. et sur rendez-vous

Nouvelle adresse

295, rue St-Georges, Suite 6 Tél. 117 ST-JEROME

Habillez-vous à bon compte

Nos clients sont nos invités à qui nous offrons un assortiment très complet de vêtements d'été pour convenir au goût de chacun.

Chapeaux de paille, chemises de toutes sortes, sous-vêtements, pantalons, ensemble deux morceaux, mercerie en générale pour hommes, complets, parapluies, cravates, chandails, bas, robes de chambre, coupe-vent, imperméables.

Nous avons prévu la hausse des prix afin de vous protéger.

TRES SPECIAL: 20 complets de Tweed Canadien, valeur régulière: \$30.00 pour \$24.00.

J.-W. CYR

Marchand

314, rue St-Georges Tél. 448 Saint-Jérôme

COUR DE MAGISTRAT DU DISTRICT DE TERREBONNE

PRESIDENT: SON HONNEUR D. LALANDE LUNDI LE 26 MAI 1947. (SENTENCE)

Table with columns: Demandeurs, Procureurs, Défendeurs, Procureurs. Lists names and legal cases for Monday, Tuesday, Wednesday, Thursday, and Friday.

Pharmacie WILFRID PRUD'HOMME

La pharmacie la mieux assortie et la plus importante du district

Livraison rapide par "jeep", de 8 h. 30 du matin à 6 heures du soir

Chocolats Laura Secord, Betty Ann, Smiles'n Chuckles, McCormick's Ordonnances de Messieurs les Médecins remplies avec soin

Le soir, service rapide de deux messagers, jusqu'à 9 h. 30

PRODUITS REXALL

Agence des Produits de Beauté Harriett, Hubbard, Ayer, Elizabeth Arden, Barbara Gould, Max-Factor, Jasmine, Gardenia et Adrienne — Commandes postales exécutées avec soin

341, RUE ST-GEORGES,

Téléphones: 558 et 559

SAINT-JEROME

Voisin du marché

Advertisement for '217' medicine, featuring a cartoon character and text: 'QUAND LE RHUME MENACE OU FRAPPE... LES COMPRIMÉS 217 SOULAGENT PROMPTEMENT'.

Advertisement for 'NEO-CHEMICAL FOOD' tonic, featuring a cartoon character and text: 'SANTÉ VITALITÉ POUR VOS ENFANTS TONIQUE NEO-CHEMICAL FOOD'.